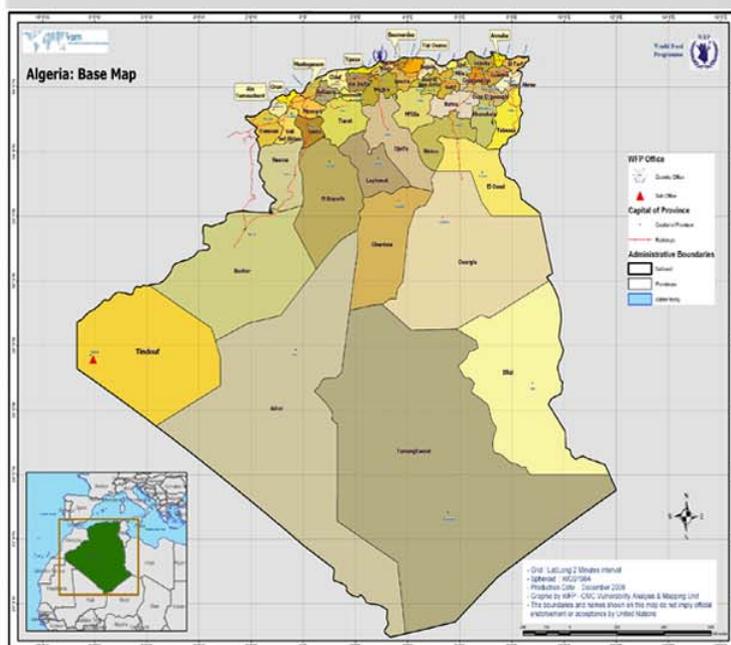


Etude d'impact des Prix des Produits Alimentaires De Base Sur les Ménages Pauvres Algériens

Bureau Régional au Caire pour
 Moyen-Orient,
 Asie Centrale et Europe de l'Est



Travail Présenté par
 Omar Bouazouni
 October 2008

Table des matières.

Liste des tableaux.....	2
Anacronymes.....	3
Avant propos.....	4
Introduction.....	5
A- Présentation sommaire de l'Algérie.....	7
1-Démographie.....	7
2-La population par classe d'age.....	8
3-Répartition de la population par région.....	9
B- Aspects Macroéconomiques de l'Algérie.....	10
C- Place de l'agriculture dans l'économie algérienne.....	11
1- Evolution physique de la production végétale de 1986 à 2006.....	15
2- Evolution physique de la production animale de 2000 à 2006.....	17
3- Les importations comme complément à la production locale.....	19
D- La consommation des produits alimentaires.....	20
1-Dépenses alimentaires des ménages par groupes de produits et par strates.....	21
2-Structure des dépenses des ménages par décile et par groupe de produit.....	23
3-Dépenses de Consommations par produit.....	24
Le marché des produits alimentaires en Algérie.....	26
E- Évolution de la gouvernance de la sécurité alimentaire.....	27
1-Evolution économique et sécurité alimentaire.....	27
2-Evolution des dispositifs de soutien à l'agriculture.....	29
F- Mécanismes mise en place pour lutter contre la crise alimentaire.....	33
1-Au niveau consommateur.....	34
2-Au niveau du producteur.....	36
H- Les offices de régulation des produits agricoles des produits de large consommation.....	39
1-L'Office Algérien Interprofessionnel des céréales.....	39
2-L'Office National Interprofessionnel du Lait.....	40
I- Analyse de la pauvreté en Algérie.....	44
1 Le niveau de vie global.....	44
2 La mesure de la pauvreté :.....	45
3 L'analyse de la pauvreté enquête de consommation de 2000.....	46
4 Evolution de la proportion de population selon les seuils de pauvreté.....	48
J- Impact de la hausse des prix des produits alimentaires de base sur les ménages pauvres.	
Analyse des données d'enquête.....	49
1-Échantillonnage.....	49
2-Identification de l'échantillon.....	50
3-Source de revenu du ménage.....	53
4-Consommation des produits alimentaires.....	55
5-Comportement des ménages face à la flambée des prix des produits alimentaires de base.....	61
5-1 La recherche d'un plus d'argent pour faire face à la flambée des prix.....	61
5-2 Changement du lieu d'approvisionnement.....	62
5-3 La culture de la terre comme complément au marché.....	63
5-4 Le paiement en nature pour travail fourni.....	63
5-5 La recherche d'un travail supplémentaire.....	64
5-6 Le travail des membres de la famille comme complément au revenu du ménage.....	64
5-7 L'aide alimentaire de la part des directions sociales.....	65
5-8 Diminution de la demande alimentaire du ménage.....	65
5-9 La diminution des autres postes de dépenses du ménage.....	65
5-10 L'achat de produits de moindre qualité.....	67
5-11 La réduction du nombre de repas par jour.....	67
6- L'analyse globale de l'impact de la flambée des prix sur le comportement des ménages.....	67
7-Conclusion.....	71
K- Indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire.....	72
Conclusion.....	75
Annexe-01.....	76
Annexe-02.....	88

Liste des tableaux.

Tableau 1 : Le tableau suivant montre la répartition de la population par classe d'age 1998:...	8
Tableau 2 : Population totale par région:	10
Tableau 3 : Evolution du taux d'accroissement moyen par grande période.	13
Tableau 4 : Structure en % du PIB par secteur d'activité (période 2000-2006).....	13
Tableau 5 : Evolution des grands agrégats (Milliards de dinars) 2000-2006 :	14
Tableau 6 : Evolution de la production de Blé dur, Blé tendre et orge.....	16
Tableau 7 : Effectif d'animaux par année.....	17
Tableau 8 : Evolution de la production animale entre 2000 à 2006.....	18
Tableau 9 : Evolution des importations des produits agricoles 1998-2006.....	19
Tableau 10 : Répartition et structure des dépenses alimentaires selon les groupes de produits et la strate.....	21
Tableau 11 : Structure des dépenses par ménage et par individu par groupe de produits et par strate.	22
Tableau 12 : Structure des dépenses des produits alimentaires par décile	23
Tableau 13 : structure des produits céréaliers	24
Tableau 14 ; Structures des produits Viande rouge par strate	24
Tableau 15 ; Structures des produits lait et produits laitiers par strate	24
Tableau 16 ; Structures des produits huiles et graisse laitiers par strate	25
Tableau 17 ; Structures des produits fruits et légumes par strate	25
Tableau 18 : Incidence numérique de la pauvreté pour 1988 et 1995.....	46
Tableau 19 : Structure des dépenses des ménages par décile de 1988 à 2000	46
Tableau 20 : Taux de pauvreté	48
Tableau 21 : Structure de l'échantillon par tranche d'age et par sexe.....	50
Tableau 22 : Répartition de l'échantillon par sexe et par niveau scolaire.....	50
Tableau 23 : La taille du ménage par niveau scolaire du chef du ménage.....	51
Tableau 24 : Répartition de l'échantillon par type d'habitation et age du chef du ménage.	51
Tableau 25 : Répartition des ménages enquêtes par rapport à leur connexion au différents réseaux.....	51
Tableau 26 : Répartition de l'échantillon par nombre de chambres et présence de cuisine...52	52
Tableau 27 : Répartition de l'échantillon par type de logement et par équipements nécessaire	52
Tableau 28 : Répartition des chefs de ménages occupés par secteur d'activité	53
Tableau 29 : Répartition des occupés par tranche de salaire (transformer en plus les salaires en US\$)	54
Tableau 30 : Répartition des occupés par secteur d'activité et par temps d'occupation.....	55
Tableau 31 : Répartition de la dépense moyenne des produits alimentaires par sexe de chef de ménage et catégorie de tranche de salaire	56
Tableau 32 : Répartition du taux dépense en produits alimentaire par niveau scolaire du chef du ménage.....	56
Tableau 33 : Répartition de la quantité de produits alimentaire par secteur d'activité du chef du ménage et par lieu d'acquisition.....	57
Tableau 34 : Répartition du nombre de ménage par statut d'occupation et nbre de semaine couvertes par le revenu du ménage.....	57
Tableau 35 : Répartition des quantités et valeurs moyennes consommées des principaux produits alimentaires pendant une semaine.....	58
Tableau 36 : Répartition des moyennes des aides reçues par les ménages.	60
Tableau 37 : Répartition du jugement des ménages de la situation des prix des produits alimentaires de base.....	61
Tableau 38 : Répartition des ménages par sexe et par mesures monétaires pour faire face à la flambée des prix des produits alimentaires de base.....	61
Tableau 39 : répartition du nombre de personnes ayant chercher un poste de travail supplémentaire par statut d'occupation et par sexe du chef du ménage.....	64
Tableau 40 : Le nombre de ménage ayant réduits certaines dépenses pour subvenir à leur besoin alimentaire.....	65
Tableau 41 : Valeur ajoutée agricole en US\$ 2000.....	88
Tableau 42 : production de lait.....	89
Tableau 43 : production de céréales de 1961 à 2004	90
Tableau 44: production agricole.....	91

Anacronymes.

AEP	Alimentation en eau potable
BADR	Banque Algérienne de Développement Rural
BNA	Banque Nationale d'Algérie
CCLS	Centre de céréales et de légumes sec
Cevital	Nom d'une grande entreprise privée en Algérie
EPIC	Etablissement Public à caractère industriel et commercial
FAO	Fonds des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation
FMI	Fonds Monétaire Internationale
FNDA	Fonds National du Développement agricole
Ha	Hectare
MADR	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
OAIC	Office Algérienne Interprofessionnelle des céréales
ONIL	Office Nationale Interprofessionnelle du Lait
ONS	Office National des Statistiques
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprise
PNDA	Plan National du Développement agricole
PNDAR	Plan National du Développement agricole et Rural
PPA	Partie de pouvoir d'achat
Qx	Quintal
SAU	Superficie Agricole utile

Avant propos.

Cette étude rentre dans le cadre d'une série d'investigations initiées par le Programme Alimentaire Mondiale pour analyser et appréhender la stratégie des ménages pauvres face à la flambée des prix des produits alimentaires. La démarche arrêter consiste à enquêter auprès d'un échantillon de ménages pauvres où un certain nombre de questions seront posées pour démêler le comportement socio-économique des ménages face à la flambée des prix des denrées alimentaires de base.

En outre, l'analyse des stratégies du gouvernement face à la crise alimentaire sera appréhendée par l'analyse de la gouvernance alimentaire initiée par le gouvernement depuis le début de l'année 2000.

Finalement, nous proposons une série d'indicateurs pour le suivi de la sécurité alimentaire et spécialement l'accès des pauvres à une nourriture saine et abondante.

Introduction.

Le rôle de l'agriculture est toujours capital dans tous ses aspects. D'abord offrir de la nourriture aux personnes sans contraintes et en suite procurer aux individus un revenu leur permettant de vivre et d'acheter des produits divers dans la société. La sécurité alimentaire est apparue dans le langage des officiels après avoir épuisé la démarche consistant à assurer l'autosuffisance alimentaire. Mais, cette stratégie a vite montré ses limites vu la multitude des facteurs et risques qui gravitent autour du secteur agricole.

Ainsi, durant le Sommet Mondial de l'Alimentation initié par la FAO, 1996, définit comme suit : « la sécurité alimentaire existe lorsque toutes les personnes, en tout temps, ont un accès physique et économique à une alimentation suffisante, saine et nutritive leur permettant de couvrir leurs besoins nutritifs et satisfaire leurs préférences alimentaires de manière à leur assurer une vie saine et active ».

Quatre aspects gravitent autour du concept de la sécurité alimentaire, en l'occurrence: Disponibilité, Accessibilité, Stabilité et Innocuité et qualité des aliments (Jaeok, 2001)¹..

- La disponibilité renvoie à une offre alimentaire suffisante, sécurisée de façon durable et à même de répondre à la croissance de la population et aux changements des habitudes alimentaires.
- L'accessibilité est réalisée lorsque les accès physiques et économiques à une alimentation suffisante sont conjointement assurés.
- La stabilité indique que l'offre alimentaire est maintenue à des niveaux adéquats en termes de prix et de quantité.
- L'innocuité est la qualité des aliments permettant aux consommateurs de bénéficier d'une alimentation adéquate répondant à leurs besoins et préférences »

Les rapports de la FAO indiquent que la vulnérabilité des pays en voie de développement sera de plus en plus accrue. Celle-ci est impulsée par

¹ M Moussaoui , A Abalghiti, M Bendaoud, R Doukalil « Contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire au Maroc », acte du colloque international sur la sécurité alimentaire. 20-22 October, 2003 – Rome, Italy

plusieurs facteurs notamment, le changement climatique, la finance internationale et la globalisation de certains produits alimentaires de base.

L'Algérie à l'instar de pays en voie de développement a recentré le concept de sécurité alimentaire à travers des mesures institutionnelles et administratives visant à améliorer l'accès des populations à une nourriture abondante tant en qualité tant en quantité. Différents actions ont été entreprises depuis que le concept de la sécurité alimentaire a pris le dessus sur le concept de la autosuffisance alimentaire.

Le présent rapport vise à décrire à travers une approche analytique le comportement des ménages pauvres face aux récentes augmentations des prix de produits alimentaires de base.

La première partie est composée de quatre sections: la première décrit la situation démo économique de l'Algérie. La seconde traite de la place de l'agriculture dans la richesse nationale et ses capacités à nourrir les populations. La troisième analyse la consommation des produits alimentaires à travers l'enquête de consommation de 2000. Finalement, La quatrième section traite des aspects de la gouvernance alimentaire à travers les textes de lois régissant la sécurité alimentaire.

La deuxième partie analyse les données d'enquête sur le comportement des ménages face à la flambée des prix des produits alimentaires. Cette enquête a été menée auprès d'un échantillon de 60 ménages pauvres.

Finalement, la troisième partie propose une batterie d'indicateurs pour analyser l'influence des variables socio-économiques sur la sécurité alimentaire des pauvres.

A- Présentation sommaire de l'Algérie.

Algérie, pays du Maghreb, premier dans sa superficie dans cette entité régionale et le deuxième au niveau africain après le Soudan. Le pays s'étale sur une superficie de 2 381 741 KM².

Essentiellement composé de désert (2 millions de KM²), le nord de l'Algérie est le seul qui se constitue en cadre de vie agréable pour la population où plus de 80% de celle-ci y vive.

Le découpage administratif actuel répartie le territoire algérien en 48 wilayas et chaque wilaya est composée à son tour en daïra (le nombre totale de daïras est de 553) et chaque Daïra est subdivisée en commune (le nombre totale de commune est de l'ordre de 1541 communes). On trouve à la tête de la wilaya un « Wali » qui supervise la gestion administrative. Le chef de daïra coordonne toutes les activités administratives. Finalement le maire, premier magistrat (élu par suffrage) mis en place une politique économique, stratégique et administrative de sa circonscription.

Sur le plan climatique, on trouve trois grands climats, un climat du littoral (méditerranéen) doux et humide en hivers et sec en été. Un climat intérieur et concerne la bande des hauts plateaux avec un hivers doux et des gelées et un été très sec. Finalement, la partie sud se caractérise par un climat en hivers normal et très chaud en été. Les températures moyennes par zone climatique sont respectivement de 21, 28 et 34.

Le cadre physique de l'Algérie est réparti en trois grandes bandes. D'abord la bande littorale avec des plaines en suite les hauts plateaux qui jonchent la chaîne montagneuse de l'Atlas et finalement, le Sahara composé d'un paysage physique très varié.

1-Démographie

La population algérienne au recensement général de la population et de l'habitat de 1998 est de l'ordre de 29,1 Millions d'habitant. Elle passera au dernier recensement de 2008 à presque 35 Millions d'habitants. La répartition de celle-ci par sexe est presque équilibrée.

Par groupes régionaux, le nord héberge la plus grande proportion de la population algérienne répartie sur la bande littérale composée de 14 wilayas. Alger avec plus de 2 600 000 habitants (capitale du pays), Tizi-ouzou avec (1

120 000 habitants) et Oran (capitale de l'ouest) avec 1 300 000 habitants. La densité de la population est très élevée. Les hauts plateaux abritent aussi une population importante mais la densité de la population reste moins élevée qu'au nord. Parmi les grandes villes des hauts plateaux, on retrouve Sétif (1 300 000 habitants) et Constantine (1 000 000 habitants). Finalement, la partie sud reste presque vide. La densité avoisine dans certaine wilaya 2 individus au Km². Les grandes villes du sud, sont Ghardaïa (30 000 habitants), Ouargla (60 000 Habitants), Adrar (65 000 Habitants) et Tamanrasset (50 000 habitants).

2-La population par classe d'âge.

Par classe d'âge, l'Algérie reste un pays jeune où plus de 70% de sa population est âgée de moins de 30 ans. Les origines de cette structure juvénile remonte aux années soixante dix et au début des années quatre vingt. Trois importants déterminants ont contribué à cet accroissement en l'occurrence :

- 1- Le boom économique qu'a connu le pays durant cette période suite à l'accroissement spectaculaire des prix de pétrole (40\$ en 1974) ;
- 2- La tradition locale qui identifiée le poids social d'un ménage suivant le nombre d'enfants ;
- 3- Les pertes enregistrées durant la guerre de libération.

Cette résultante de facteurs a contribué à l'accroissement de la population ;

En moyenne, un ménage algérien compte en moyenne 7 individus.

Tableau 1 : Le tableau suivant montre la répartition de la population par classe d'âge 1998:

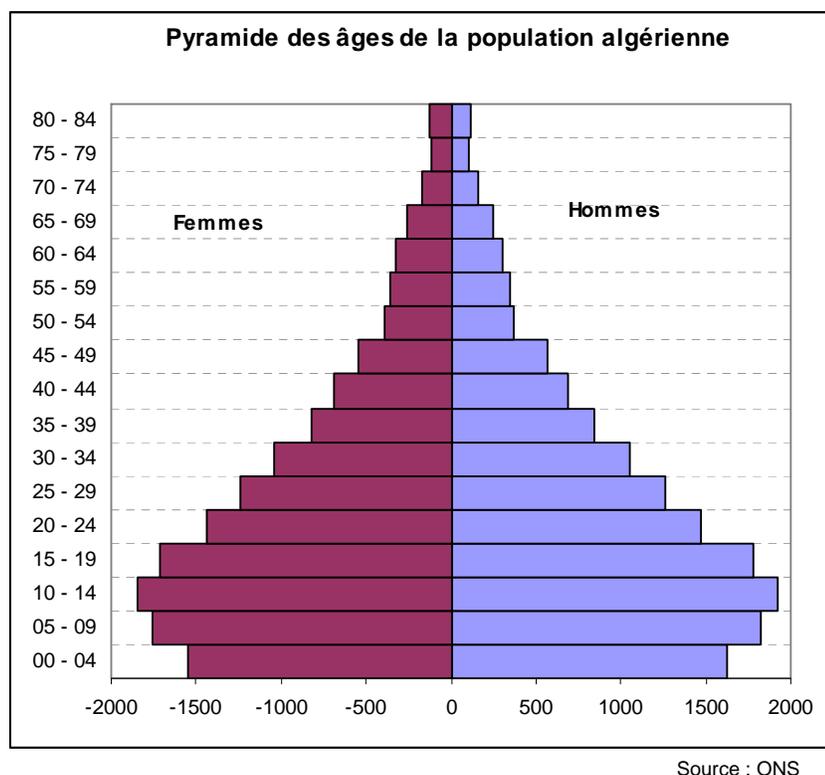
Unité en Milliers

Classe d'âge	Masculin (1)	Féminin(2)	total(1)+(2)
0 - 4 ans	1 911	1 822	3 734
5 - 9 ans	2 138	2 059	4 197
10 - 14 ans	2 253	2 172	4 425
15 - 19 ans	2 093	2 016	4 109
20 - 24 ans	1 729	1 694	3 423
25 - 29 ans	1 479	1 459	2 938
30 - 34 ans	1 240	1 227	2 467
35 - 39 ans	988	969	1 958
40 - 44 ans	812	807	1 618
45 - 49 ans	664	638	1 302
50 - 54 ans	437	459	895
55 - 59 ans	405	415	820
60 - 64 ans	354	377	731
65 - 69 ans	296	304	600
70 - 74 ans	192	198	390
75 - 79 ans	126	129	256
80 - 84 ans	131	148	279
Total	14 698 589	14 402 278	29 100 867

Source : ONS

La plus grande proportion se situe dans la classe d'âge 10 à 14 ans. Par cumul, 48% de la population algérienne est âgée moins de 20 ans. Et 7 algériens sur 10 ont un âge inférieur à 30 ans. Cette structure de la population fait apparaître l'importance de la jeunesse dans la population totale et aussi l'importance des infrastructures d'accueil et d'assistance qu'il faut mettre en place pour garantir un cadre de vie agréable.

Figure 1 : Population par âge et par sexe : année 2007



Après avoir connu une forme pyramidale presque parfaite, la pyramide des âges de la population algérienne montre des signes de changements structurels très distinctifs. En effet, la base de celle-ci se rétrécit davantage. Ce choc est le résultat de deux phénomènes : le premier concerne la politique de limitation des naissances que l'Algérie avait adoptée durant les années 80 et le second concerne la crise économique conjuguée avec l'insécurité qu'a connu le pays durant les années 90 qui induit à une réduction drastique des mariages et par là des naissances.

3-Répartition de la population par région

L'Algérie compte 48 départements administratifs. La population de ces derniers est essentiellement régie par les structures économiques existantes.

On trouve de grands pôles tel que Alger et des départements presque vide comme par exemple Adrar.

Une constatation rapide de l'implantation des populations montre que presque une personne sur dix (1/10) vit à Alger, d'autres pôles (Sétif, Batna, Tizi-ouzou & Oran) ont une population de 1 à 1,5 million. Au total, la majorité des algériens vivent dans des départements dont la population ne dépasse pas un million d'habitants.

Tableau 2 : Population totale par région:

Unité : Milliers		
Orientation géographique	Total	%
CENTRE	11 056	32%
EST	11 253	33%
OUEST	7 543	22%
SUD	4 317	13%
Total	34 170	100%

Source :ONS

B- Aspects Macroéconomiques de l'Algérie.

En 50 ans d'indépendance, l'Algérie a connu des changements très apparents dans la structure de son économie, premièrement le choix de la politique de développement, et deuxièmement, le secteur moteur entraînant l'économie.

Pour le choix de la politique de développement, le choix adopté au lendemain de l'indépendance est orienté vers l'option socialiste. Ce choix est le fait de circonstances historiques et aussi politiques de l'époque.

Pour le secteur entraînant l'économie, l'option agraire qu'avait l'Algérie est vite délaissée pour le secteur industriel. Ce choix été dicté par les options socialistes de l'époque et qui consistait à promouvoir un développement centré sur les industries industrialisantes. Cette stratégie prévoyait que le développement se fera progressivement par des mécanismes d'entraînement. Ainsi, le choix de métallurgie a pour objectif de fournir de l'acier pour le secteur mécanique et ce dernier alimentera à son tour le secteur agricole d'outillages (tracteur, moissonneuse batteuse, ...ect).

Cette stratégie a été rendue possible par la flambée des prix de pétrole, mais les premiers signes de crise apparaissent vers le milieu des années 80 avec la chute des cours du pétrole, tous les programmes

d'investissement sont presque l'arrêt. Mieux encore, au début des années 90, deux phénomènes réduisent d'avantage les chances d'une relance, la chute de l'URSS (actuelle Russie) et la crise sécuritaire qui a mis le pays dans une spirale d'instabilité économique, sociale voire même politique.

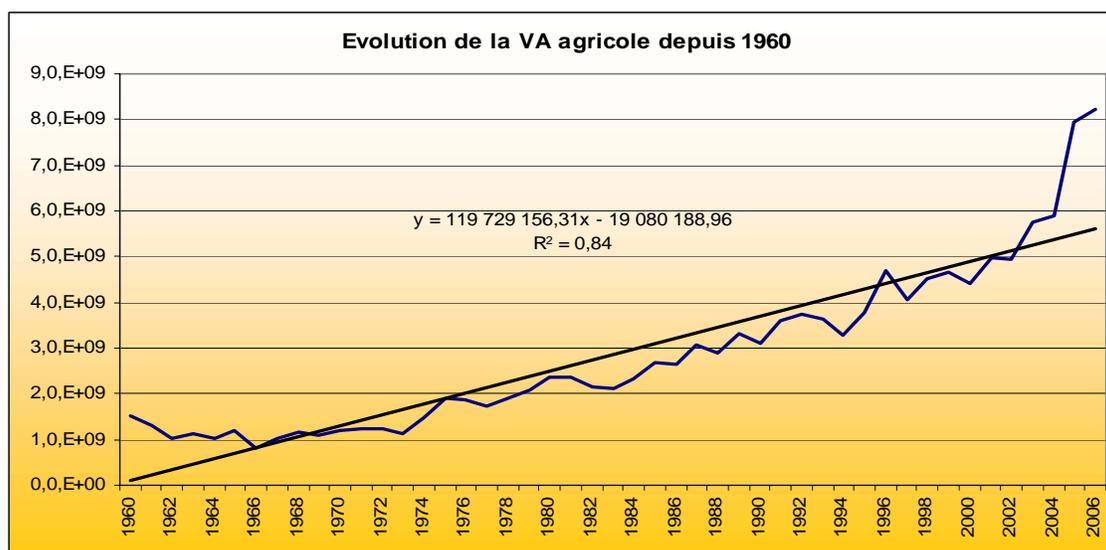
Conséquence, le choix de la politique de développement est plus dicté par les institutions financières internationales (Banque Mondiale et FMI), l'économie de marché est la nouvelle feuille de route pour notre économie, le privé devient un acteur dans le développement et la création de la richesse.

À partir de l'an 2000, la reprise des cours du pétrole a redonné du tonus à l'économie où beaucoup de programmes sont de nouveau relancés pour soutenir la croissance.

C- Place de l'agriculture dans l'économie algérienne.

Le secteur agricole a depuis l'indépendance subi des transformations très profondes dans son dynamisme de production et de fonctionnement. Extrêmement liée au caprice du climat, l'agriculture demeure néanmoins un secteur d'une importance stratégique dans les programmes de développement.

Figure 2 : Valeur ajoutée agricole 1960-2006



Comme le montre bien ce graphique, depuis l'indépendance le secteur agricole gagne en puissance dans la création de la richesse. En moyenne,

120 Millions de US\$² sont générés en plus chaque année. Cette tendance n'est pas aussi linéaire tel que explicitée par la courbe de tendance. en général, trois grandes phases caractérisent l'évolution du secteur agricole.

- La première commence de 1960 à 1974, elle se caractérise par un décroissement de la valeur ajoutée. Au total, nous enregistrons un taux d'accroissement moyen de -0,3%. Cette situation est induite par les profondes mutations qu'avaient connues l'Algérie au lendemain de l'indépendance. L'option de développement par l'industrie est à l'origine de cette signée qui a contraint un grand nombre d'agriculteurs à quitter le milieu rural pour rejoindre les milieux urbains très demandeurs en main d'œuvre pour l'industrie.
- la deuxième phase a débuté avec le lancement du plan quadriennal N°1 (année 1974) jusqu'à 1999. cette étape très mouvementée dans l'économie nationale avec l'adoption de l'économie de marché à partir de 1989, a eu comme taux de croissance annuel moyen sur la période de 4,7%.
- Finalement, la troisième phase se caractérise par un rehaussement drastique de la production agricole. En moyenne, le taux de croissance annuel moyen du secteur pour la période 2000 à 2006 est de 8,5%. Ce spectaculaire saut dans la croissance est induit par le programme de relance du secteur PNDA (par la suite PNDAR) qui a permis un soutien de l'ordre de 14 Milliards de US\$ pour le secteur.

Pour ce qui est de la valeur agricole par individu, malgré l'apport croissant du secteur dans la richesse nationale, le rapport valeur ajoutée agricole sur la population montre des signes d'appauvrissement nets sur une longue période. En effet, comme le montre bien le graphe suivant, la valeur ajoutée par individu a subi un effondrement sur 30 ans³. La valeur de 1960 n'a pu être obtenue qu'en 1992, (143 US\$) (voir graphe évolution indiciaire de la valeur ajoutée par habitant (base 1960). De 1960 à 1974, la population a évolué avec un rythme moyen annuel avoisinant 2,45% alors que la valeur ajoutée agricole par habitant a eu une diminution nette. Au total, -2,67% de

² En US\$ constant année 2000.

³ Pour le calcul du taux d'accroissement annuel moyen (TAM), nous avons utilisé la formule

suivante.
$$TAM = \left(\prod_{i=2}^n \left(1 + \left(\frac{x_i - x_{i-1}}{x_{i-1}} \right) \right) \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

croissance annuelle moyenne. De 1975 à 1999, le secteur gagne en valeur mais l'accroissement annuel moyen reste modeste. Au total, 1,99% de croissance par an. Finalement, pour la période allant de 2000 à 2006, le secteur agricole se caractérise par un taux d'accroissement très soutenu. Au total, 6,64% de croissance sont observés annuellement.

Tableau 3 : Evolution du taux d'accroissement moyen par grande période.

Période	1960-1974	1975-1999	2000-2006
VAA	-0,28%	4,70%	8,48%
VAA/HA	-2,67%	1,99%	6,64%
Population	2,45%	2,66%	1,73%

Source : calcul

Figure 3 : La Valeur ajoutée agricole par habitant

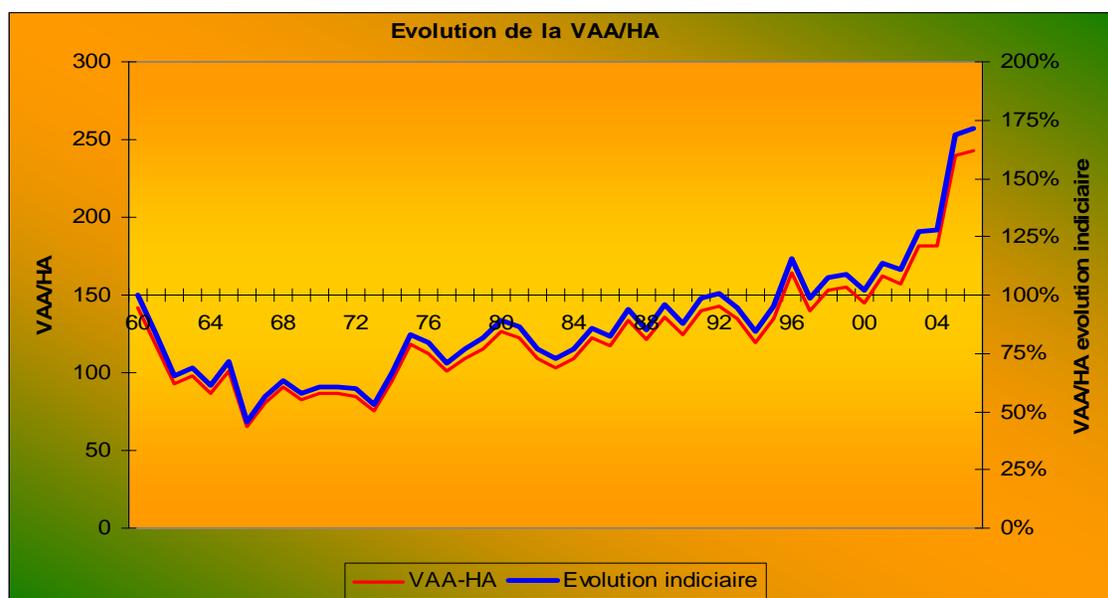


Tableau 4 : Structure en % du PIB par secteur d'activité (période 2000-2006)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Hydrocarbures	39,4	34	32,8	36,1	38,2	45,1	45,9
Services	20,3	22,6	23,2	21,5	20,7	19,3	20,1
Agriculture	8,4	9,7	9,3	9,7	8,4	6,9	7,6
Bâtiment et Travaux Publics	8,2	8,5	9,2	8,8	8,3	7,4	8,0
Industrie	7,2	7,4	7,3	6,6	6,04	5,2	5,0
Droits des Douane & TVA	6,1	6,7	6,5	6,2	7,2	6,6	5,4
La Production Intérieure brute	89,6	88,9	88,3	88,8	89,6	91,4	92,0
Services des Administ. Publiques	10,4	11,1	11,7	11,2	10,4	8,6	8,0
Le PIB	100	100	100	100	100	100	100,0

Source : ONS

Par rapport aux autres secteurs de l'économie, le secteur agricole n'est pas des moindres, il occupe en moyenne la troisième place après les secteurs hydrocarbures et services. Au total, un dinar de valeur ajoutée sur 12 est d'origine agricole. Sur la période 2000 à 2006, nous remarquons que le secteur agricole a perdu en poids. Cette situation est plus induite par le

rehaussement du prix des produits pétroliers, qui restent la principale source de richesse du pays.

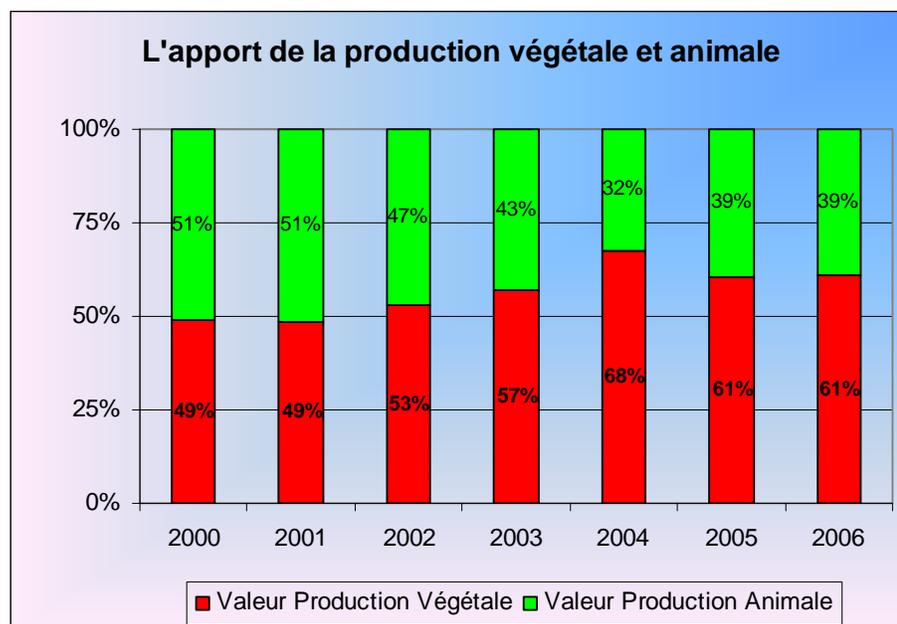
Tableau 5 : Evolution des grands agrégats (Milliards de dinars) 2000-2006 :

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Valeur de la production	359,1	421,1	419,1	528,9	624,0	647,0	668,0
Valeur ajoutée agricole	322,0	411,5	415,1	496,3	511,7	524,2	547,7
Valeur ajoutée globale	3 360,0	3 485,0	3 645,4	4 234,0	5 027,2	6 686,6	7 133,0
Produit intérieur brut	4 022,0	4 241,8	4 455,3	5 124,0	6 101,3	7 518,9	8 338,0
VAA/VA totale (%)	9,6	11,8	11,4	11,7	10,2	7,8	7,7
VAA/PIB (%)	8,0	9,7	9,3	9,7	8,4	7,0	6,6

Source : ONS

L'examen du tableau ci-dessus montre que depuis 2000, le secteur agricole amorce une ascension soutenue de sa production de l'ordre de 9,27% en moyenne par an. Comme déjà mentionné, ce rehaussement du niveau de la production est le fruit direct du programme de la relance du secteur pour lequel l'Etat a mis les moyens financiers et humains pour sa réussite.

Figure 4 : La structure de la production végétale et animale



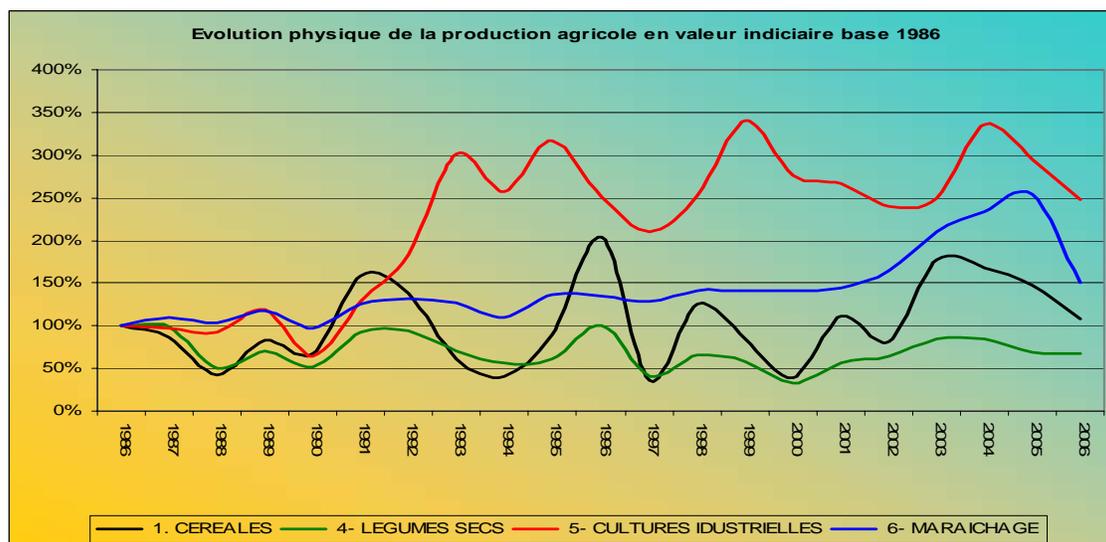
Source : MADR

Pour ce qui est de l'apport de la production végétale et animale dans la production du secteur agricole, nous constatons un passage d'une agriculture portée à poids égale par les deux sous secteurs (végétal et animal) à un secteur agricole où environ 2/3 de la production valorisée est d'origine végétale.

Ce changement structurel est l'aboutissement de la politique de développement du secteur qui a privilégié les productions végétales et amoindri la culture des céréales dans les zones à haute densité de cheptel. Les hauts plateaux et la steppe essentiellement. La principale raison tenue pour le lancement d'un tel programme à l'époque qui est d'ailleurs techniquement viable est l'apport faible en pluviométrie dans les zones céréalières. Le gouvernement a entrepris un vaste programme de reconversion des terres céréalières en terre arboricoles (le rustique essentiellement). Ces changements ont diminué les zones de parcours et de pâturage et accentuer la pression sur les zones steppiques. Le passage d'un élevage extensif (pas de manière structurée et permanente) à un élevage intensif a eu des conséquences directes sur le prix de la viande bovine et ovine principalement.

1- Evolution physique de la production végétale de 1986 à 2006⁴.

L'analyse sur 20 ans montre bien que la production physique du secteur agricole algérien a évolué en dents de scie traduisant bien un mouvement quasi aléatoire. Le graphe montre l'évolution indiciaire base 1986 et illustre bien le phénomène erratique de la production agricole.



Source : MADR

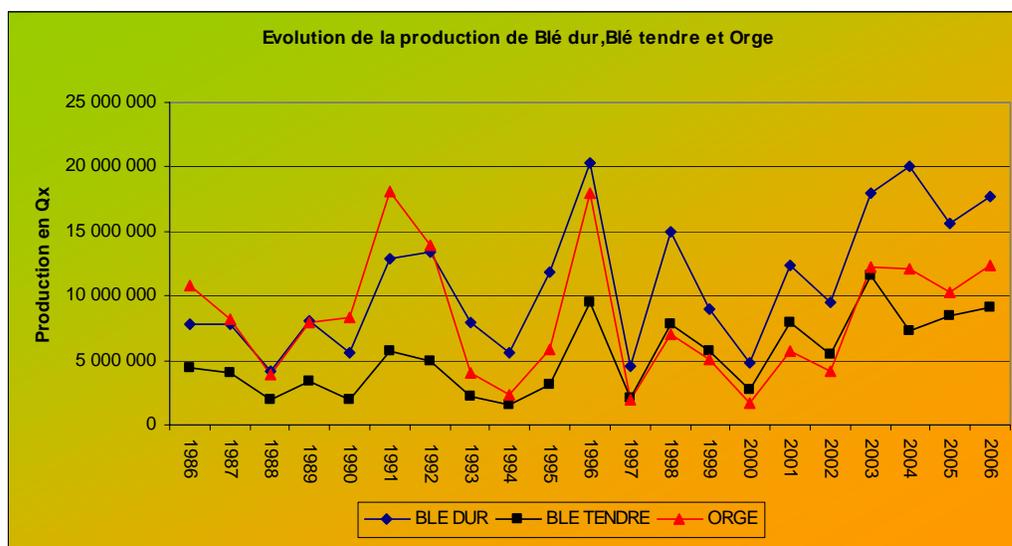
⁴ Voir annexe pour les données.

Les céréales d'hivers et été (Total).

Cette spéculation agricole qui représentait même la référence de base de l'activité agricole des paysans algériens a eu un choc conséquent entraînant un changement structurel net. La production évolue en fonction des caprices du climat qui détermine à 100 quintaux de prêt la production. En effet, sur les vingt dernières années, le maximum de la production est réalisé en 1996 avec 49 millions de quintaux. En moyenne, nous enregistrons une production de plus de 30 millions de quintaux chaque 5 à 6 ans. Par Habitant, sur la période d'étude, la population a cru en moyenne de 2% alors que la production des céréales a progressé de 0,3%. Pour ce qui est de la surface emblavée, les données montrent une oscillation très nette d'une année à une autre. En moyenne le rendement par Ha est de 10 quintaux par Ha.

Blé tendre, Blé dur et Orge⁵.

Tableau 6 : Evolution de la production de Blé dur, Blé tendre et orge



Source : MADR

Pour les principales céréales, les trois céréales ont un comportement moutonnier en terme de production. La forme des courbes indique bien la même allure en terme de production des ces denrées de premières nécessités pour l'algérien.

Néanmoins, un examen approfondi montre que jusqu'à 1992, c'est l'orge qui domine la production céréalière, pour laissée par la suite la place au blé dur.

⁵ Voir annexe pour les données.

Sur la période 1986-2006, la production moyenne est de 11 millions pour le blé dur, 5,3 millions pour le Blé tendre et 8,3 millions pour l'orge.

Pour la surface emblavée, le blé dur occupe 1 430 000 Ha en moyenne contre 513 000 ha pour le blé tendre et 826 000 pour l'orge. Finalement, le rendement moyen pour les trois céréales est presque égal. 10 Q/x en moyenne.

Finalement, la dotation annuelle moyenne par individu a atteint en 2006, 52 Kg/personne en Blé dur, 27 Kg/personne en blé tendre et 37 Kg/personne pour ce qui de l'orge.

Les légumes secs.

Les légumes secs sont aussi des aliments très utilisés dans la cuisine algérienne. Plus de la moitié des plats sont préparés à base de ces produits. Leur production a diminué sur la période. En moyenne sur une tendance linéaire, la production chute de 5500 quintaux par an. Le rendement reste très faible, 0,86 quintaux en moyenne.

Les cultures industrielles et maraîchage.

Les cultures industrielles sont composées en grande partie de la tomate industrielle et pour le maraîchage le produit phare est bien sur la pomme de terre. Ces deux groupes de culture occupe une SAU moyenne de 10% des terres emblavées. Les rendements par Ha sont de 113 Quintaux /Ha pour les culture industrielles, le rendement est de 110 Qx/Ha.

2- Evolution physique de la production animale de 2000 à 2006.

Tableau 7 : Effectif d'animaux par année.

Année	1990	1995	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Bovin	1 393	1 267	1 580	1 595	1 613	1572	1540	1560	1560
Ovin	17 697	17 302	17 989	17 616	17 299	18 738	18 700	18 700	18 700
Caprin	2 472	2 780	3 062	3 027	3 129	3 187	3 200	3 200	3 200
Camelin	123	126	220	235	246	245	245	245	245
Total	21 685	21 475	22 851	22 473	22 287	23 742	23 685	23 705	23 705

Unité : Millier de têtes

Source : FAO

Le gros élevage représente quelques 24 millions de têtes en 2005, dont un peu plus de $\frac{3}{4}$ sont ovins. Le rapport gros élevage sur la population montre une faible dotation par habitant. Moins d'un animal toute espèce confondu par habitant. Le système de production dominant pour la majorité des gros

élevages reste l'extensif. L'élevage ovin est plus concentré sur les hauts plateaux. La pression générée sur les zones de parcours et la sécheresse qui dure depuis presque dix ans ont rendu l'activité d'élevage de plus en plus difficile au point que des éleveurs recourent pendant les périodes de l'aïd et de fêtes à des engraissements par des compléments d'aliments de bétail pour garantir un revenu. A titre d'information, 25% de la consommation de viande rouge de l'algérien sont assurées durant la période l'aïd.

Tableau 8 : Evolution de la production animale entre 2000 à 2006

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Viandes rouges (Tonne)	250 000	259 800	290 762	300 459	320 000	301 568	298 554
Viandes blanches (Tonne)	198 000	201 000	150 600	156 800	170 000	143 578	241 166
Lait (10⁶ litres)	1 550	1 637	1 544	1 610	1 915	2 092	2 244
Miel (Tonne)	1 100	1 600	1 950	2 051	2 800	2 666	2 543
Laine (Tonne)	17 462	18 146	19 752	19 908	20 000	25 296	20 357
Œufs (10⁶ U)	2 020	2 160	3 220	3 302	3 629	3 528	3 570

Source : MADR.

Pour la production animale, nous constatons que la production de viandes rouges enregistre un pic en 2004, avec une moyenne de 320 000 Tonnes. Cette situation est induite par plusieurs factures dont les deux plus importants sont la diminution des zones de parcours et la désertification qui érode de plus en plus les terres arables. Pour les viandes blanches, nous remarquons un effet de substitution car lorsque la viande rouge diminue en production, la viande blanche augmente. L'inverse est aussi valable. La dotation par habitant par an montre que les viandes rouges oscillent autour de 9 kg en moyenne. Soit moins de 25 grammes par jour et par personne. Pour les viandes blanches le rapport production sur population donne 6 Kg par an. Soit moins de 17 grammes par jour et par personne.

Le lait reste un produit très consommé par les algériens, mais sa production reste en dessous de la demande. Sur la période d'étude (2000-2006), l'algérien consomme quelque 0,15 litre par jour et par personne. Cette quantité est extrêmement faible, le recours aux importations est plus qu'obligatoire.

3- Les importations comme complément à la production locale.

L'analyse des importations montre que le pays est très dépendant de l'extérieur pour les principaux produits agricoles qui constituent l'alimentation de base.

Tableau 9 : Evolution des importations des produits agricoles 1998-2006.

Unité : 1000 US\$

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Taux de croissance annuel moyen
agricoles	3 111	2 687	2 778	3 024	3 455	2 601	3 334	3276	3456	1,32%
Céréales	892	890	1 073	990	477	822	1 052	1 054	1006	1,51%
Lait oeufs miel	482	438	430	534	492	514	746	740	515	0,83%
Sucres	279	223	222	298	268	230	257	292	330	2,12%
Graisses et huiles	363	278	213	235	276	342	378	306	323	-1,45%
Café, thé, épices	189	165	143	84	83	111	125	143	156	-2,37%
Autres produits agricoles	906	693	697	883	1 859	582	776	741	1 126	2,75%

Source : MADR

En terme d'importation, les statistiques montrent un accroissement d'année en année. Sur la période retenue, la croissance annuelle moyenne est 1,3%. Cette variation est beaucoup plus importante pour les produits céréale et sucre. 1,51% et 2,12% respectivement. Pour les céréales, les principaux arguments qui ont engendré cet accroissement sont:

- la politique de reconversion des terres céréalières initiée pendant le plan de développement
- une pluviométrie très volatile,
- augmentation du nombre de minoterie et d'unités d'Aliments de bétail
- le recours de plus en plus d'éleveurs à l'intensification de leur élevage surtout l'ovin

Pour le sucre, la mise en service de l'unité privé « Cevital » de raffinage depuis 2005 a permet de booster davantage les importations de ce produit.

Finalement, pour les autres produits, les taux d'accroissement moyens annuel sont plutôt négatifs. Ceci peut traduire une baisse de la demande domestique et industrielle. Huile et café essentiellement.

D- La consommation des produits alimentaires.

La seule étude d'envergure nationale qui est à notre disposition est l'enquête auprès des ménages de 2000⁶. Cette étude a été menée dans le but de connaître les habitudes des ménages algériens sur une nomenclature de produits (872 en moyenne) dont les denrées alimentaires et produits agricoles en général représentent 252 produits. Soit 29% au total.

12150 ménages ont été enquêtés sur leur comportement de consommation. Les principaux objectifs assignés à cette enquêtes sont résumés dans ce qui suit :

- Estimer les dépenses de consommation générale des ménages pour l'année d'enquête ;
- Fournir une pondération plus récente des différents biens et services entrant dans le panier de la ménagère. Cela permettra de calculer l'indice des prix à la consommation ;
- Evaluer les disparités dans les dépenses de consommation entre les différentes couches de la population et les diverses dispersions du pays ;
- Avoir une estimation du revenu des ménages ;
- Evaluer la part de chaque type de dépense dans les dépenses totales ;
- Fournir une estimation de l'agrégat consommation finale des ménages pour les besoins de la comptabilité nationale.

⁶ Cinq enquêtes par sondage aléatoire ont été réalisées dans l'histoire de l'Algérie. La première en 1959 effectuée par les services statistiques en Algérie, la deuxième de 1966 à 1968, effectuée par L'AARDES constitue la première enquête par sondage de l'Algérie indépendante. La troisième effectuée par la direction des statistiques et la comptabilité nationale (actuel ONS) en 1979-1980. La quatrième en 1988 effectuée par l'ONS, et la dernière est celle effectuée par l'ONS en 2000 qui constitue la source et l'objet de notre étude.

1-Dépenses alimentaires des ménages par groupes de produits et par strates.

Tableau 10 : Répartition et structure des dépenses alimentaires selon les groupes de produits et la strate

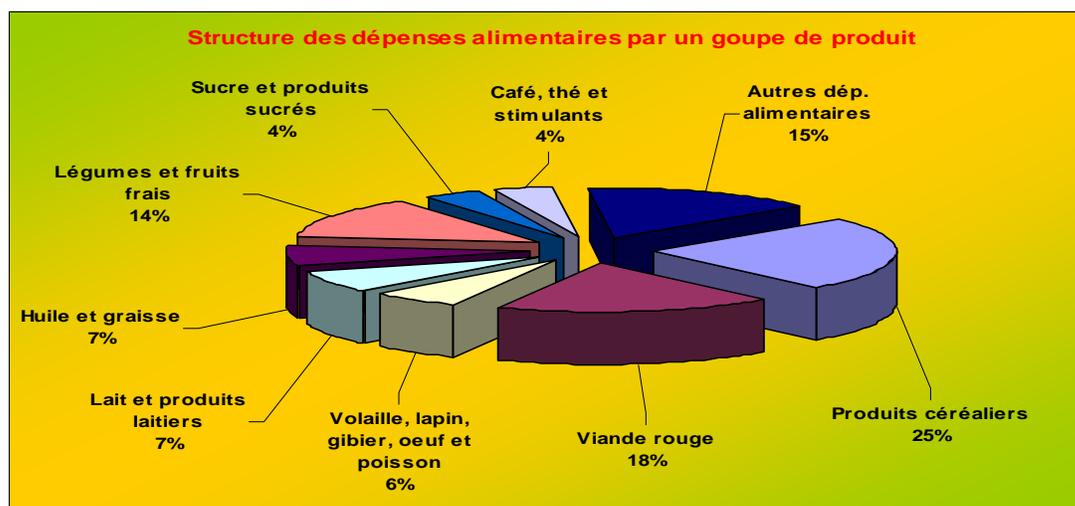
Unité : Millions de Da.

	URBAIN	%	RURAL	%	TOTAL	%
Produits céréaliers	98 196	21,9	69 527	29,7	167 723	24,6
Viande rouge	100 215	22,3	25 324	10,8	125 538	18,4
Volaille, lapin, gibier, oeuf et poisson	28 232	6,3	11 416	4,9	39 648	5,8
Lait et produits laitiers	33 153	7,4	18 166	7,8	51 319	7,5
Huile et graisse	26 204	5,8	20 170	8,6	46 374	6,8
Légumes et fruits frais	61 113	13,6	32 347	13,8	93 459	13,7
Sucre et produits sucrés	15 977	3,6	9 637	4,1	25 614	3,8
Café, thé et stimulants	16 436	3,7	10 741	4,6	27 177	4
Autres dép. alimentaires	69 095	15,4	36 712	15,7	105 807	15,5
TOTAL	448 619	100	234 040	100	682 659	100

Source : ONS

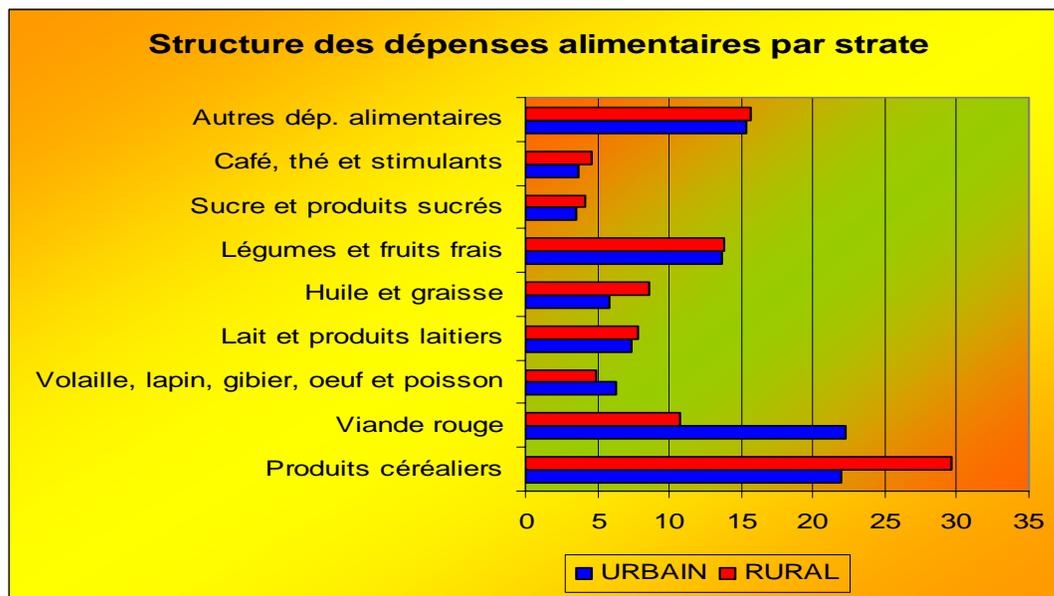
Durant l'année 2000, les algériens ont consacré quelques 682 Milliards de Da par an pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Soit 22150 Da par personne et par an. Ce montant est très variable d'un produit à un autre. En effet, 1/4 des produits achetés sont des produits céréaliers, le groupe de produit viande rouge talonne bien le premier avec 18,4%.

Les "légumes et fruits frais" occupent la troisième position avec 93 456 millions de DA soit 13,7% de la dépense alimentaire suivis du "lait et des produits laitiers" avec 7,5%.



Par strate, le graphe suivant montre que les ménages vivants dans en zone rural ou urbain ont des différences nettes concernant les dépenses alimentaires. En effet, les ménages ruraux consacrent leur budget plus à l'achat de produits céréaliers alors que les ménages urbains sont plus portés

vers le groupe de produits viandes rouges. Pour les autres produits, la structure n'est pas très importante entre les deux strates.



La dépense par ménage⁷ et par strate montre que le ménage urbain consomme 1,25 fois en terme de valeur que le ménage rural. Globalement, le ce dernier consomme plus les produits d'origine végétale (céréales et huiles) par contre les produits d'origine animale sont plus consommé par les ménages urbains.

La dépense par individu montre que l'écart entre les deux strates se creuse davantage malgré le poids des céréales dans le ménage rural.

Tableau 11 : Structure des dépenses par ménage et par individu par groupe de produits et par strate.

	Par ménage			Par individu		
	Urbaine	Rurale	Urbain/rural	Urbaine	Rurale	Urbain/rural
Produits céréaliers	35 047	38 134	92%	5 495	5 430	101%
Viande rouge	35 767	13 890	258%	5 608	1 978	284%
Volaille, lapin, gibier, oeuf et poisson	10 076	6 261	161%	1 580	892	177%
Lait et produits laitiers	11 832	9 964	119%	1 855	1 419	131%
Huile et graisse	9 352	11 063	85%	1 466	1 575	93%
Légumes et fruits frais	21 811	17 742	123%	3 420	2 526	135%
Sucre et produits sucrés	5 702	5 286	108%	894	753	119%
Café, thé et stimulants	5 866	5 891	100%	920	839	110%
Autres dép. alimentaires	24 660	20 136	122%	3 867	2 867	135%
global	160 114	128 367	125%	25 105	18 279	137%

source : ONS

⁷ Le nombre de ménage dans la strate urbaine est de 2 802 000 et dans la strate rurale, leur nombre est de 1 823 200. La taille moyenne d'un ménage urbain est de 6,37 contre 7,02 pour le ménage rural.

2-Structure des dépenses des ménages par décile et par groupe de produit.

Tableau 12 : Structure des dépenses des produits alimentaires par décile

DECILES	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10	Ménage moyen
Produits céréaliers	38,7	36,0	33,1	31,4	29,1	28,0	27,0	24,2	22,2	13,0	24,6
Viande rouge	7,3	8,1	9,3	9,6	10,8	11,5	11,6	13,0	13,9	41,1	18,4
Volaille, lapin, gibier, oeuf et poisson	3,2	4,1	4,9	5,2	6,0	5,9	6,6	6,7	7,4	5,2	5,8
Lait et produits laitiers	7,7	8,4	8,5	8,5	8,3	8,1	8,1	8,2	8,0	5,4	7,5
Huile et graisse	8,3	7,6	7,8	7,9	8,0	7,8	7,4	7,2	7,1	4,3	6,8
Légumes et fruits frais	12,7	14,4	14,4	14,6	14,9	15,1	14,7	15,2	15,1	10,3	13,7
Sucre et produits sucrés	5,1	4,4	4,0	4,2	4,0	4,2	4,0	3,9	3,9	2,7	3,8
Café, thé et stimulants	6,8	5,4	5,0	5,1	4,4	4,6	4,2	4,0	3,7	2,3	4,0
Autres dép. alimentaires	10,2	11,7	13,0	13,5	14,5	14,9	16,4	17,7	18,8	15,7	15,5
TOTAL en %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total en Da (Millions Da)	25 799	37 136	42 294	49 377	57 897	62 195	72 826	78 881	93 552	162 702	682 659

Source : ONS

L'analyse des écarts moyens par déciles et par produits montre que les différences notoires sont plus observées dans les produits céréaliers et viande rouge. 7,4% et 9,9% de différences moyennes. Pour le reste des produits la structure de dépense par décile est presque identique.

Le calcul de l'indice de Gini par type de produit montre que globalement la pauvreté (en terme d'inégalité) touche les produits de premières nécessités. En revanche, l'inégalité est moins forte que pour le groupe de produit « viande rouge ».

	Indice de Gini
Produits céréaliers	44,33%
Viande rouge	22,19%
Volaille, lapin, gibier,	33,61%
Lait et produits laitiers	39,14%
Huile et graisse	40,58%
Légumes et fruits frais	38,06%
Sucre et produits sucrés	39,97%
Café, thé et stimulants	43,58%
Autres dép. alimentaires	33,09%
TOTAL	36,20%

Source : Estimation

3-Dépenses de Consommations par produit.

Tableau 13 : structure des produits céréaliers

Unité : Millions de Da

PRODUIT	URBAIN	%	RURAL	%	TOTAL	%
Pain	35 620	36,3	14 534	20,9	50 154	29,9
Farine	9 147	9,3	9 787	14,1	18 934	11,3
Semoule	32 540	33,1	30 593	44,0	63 133	37,6
Autres	20 889	21,3	14 613	21,0	35 502	21,2
	98 196	100,0	69 527	100,0	167 723	100,0

Source : ONS

Pour ce qui est des produits céréaliers, la semoule est le produit le plus consommé par les ménages. Plus des 2/3 des dépenses céréalières sont réservées à ce produit. Par strate c'est dans le milieu rural qu'elle est plus consommée. 44% contre 33%. Dans le milieu urbain, les ménages achètent plus du pain.

Tableau 14 ; Structures des produits Viande rouge par strate

Unité : Millions de Da

PRODUIT	URBAIN	%	RURAL	%	TOTAL	%
Viande de mouton	16 131	19%	7 236	44%	23 367	23%
Bœuf vivant destiné à la consommation	48 734	57%	121	1%	48 855	48%
Viande de bœuf et veau avec os	3 850	5%	1 788	11%	5 638	6%
Autres	16 131	19%	7 236	44%	23 367	23%
Total	84 846	100%	16 381	100%	101 227	100%

Source : ONS

Pour les viandes rouges, nous remarquons que les ménages urbains ont tendance à consommer plus de viande de bœuf que les homologues qui habitent le milieu rural. Globalement, les urbains consomment 4 fois plus de viandes rouges que les ruraux.

Tableau 15 ; Structures des produits lait et produits laitiers par strate

Unité : Millions de Da

PRODUIT	URBAIN	%	RURAL	%	TOTAL	%
Lait frais de vache	1 239	3,7	1 752	9,6	2 991	5,8
Lait en sachet ou en brick	16 346	49,3	6 646	36,6	22 992	44,8
Petit lait	1 800	5,4	1 347	7,4	3 148	6,1
Lait en poudre	7 074	21,3	5 780	31,8	12 855	25,0
Yaourt	2 148	6,5	785	4,3	2 933	5,7
Fromage en portion	1 903	5,7	505	2,8	2 408	4,7
Autres	2 643	8,0	1 351	7,4	3 992	7,8
Total	33 153	100,0	18 166	100,0	51 319	100,0

source : ONS

Presque un dinar sur deux destiné pour à l'achat des produits laitiers est consacré à l'achat du lait en sachet. Les ménages ruraux achètent plus le lait en poudre, que le lait en sachet à comparer aux ménages urbains. Cette situation est sans aucun doute liée aux réseaux de distribution du lait en sachet qui sont plus importants dans le milieu urbain et aussi l'apport de l'élevage bovin dans l'autoconsommation.

Tableau 16 ; Structures des produits huiles et graisse laitiers par strate

Unité : Milliers DA

PRODUIT	URBAIN	%	RURAL	%	TOTAL	%
Huile de table	16 927	64,6	11 498	57,0	28 425	61,3
Huile d'olive	3 485	13,3	5 443	27,0	8 929	19,3
Margarine	3 184	12,2	1 244	6,2	4 428	9,5
Soumaâ	1 206	4,6	864	4,3	2 069	4,5
Autres	1 402	5,4	1 121	5,6	2 523	5,4
Total	26 204	100,0	20 170	100,0	46 374	100,0

Source : ONS

Pour ce qui est des huiles et graisses, nous constatons que la présence de l'oléiculture des zones rurales a rehaussé le niveau de consommation de 6% par rapport aux ménages urbains. Ces derniers ont tendance à consommer plus de huile et graisses transformés industriellement que les ruraux.

Tableau 17 ; Structures des produits fruits et légumes par strate

Unité : Milliers DA

PRODUIT	URBAIN	%	RURAL	%	TOTAL	%
Pomme de terre	14 169	30,1	8 552	32,2	22 722	30,9
Carottes	1 968	4,2	1 614	6,1	3 582	4,9
Oignon sec	2 695	5,7	1 715	6,5	4 410	6,0
Tomates	6 887	14,6	3 415	12,9	10 302	14,0
Poivrons	3 547	7,5	1 523	5,7	5 070	6,9
Salades	2 390	5,1	1 371	5,2	3 760	5,1
Autres légumes	15 450	32,8	8 356	31,5	23 805	32,3
Total légumes frais	47 106	100,0	26 545	100,0	73 651	100,0
Oranges	3 185	22,7	1 583	27,3	4 767	24,1
Clémentines, mandarine	776	5,5	417	7,2	1 192	6,0
Raisins	2 092	14,9	670	11,6	2 762	13,9
Pastèques	2 157	15,4	960	16,6	3 118	15,7
Melon	1 146	8,2	441	7,6	1 587	8,0
Pommes	1 118	8,0	509	8,8	1 627	8,2
Poires	1 074	7,7	280	4,8	1 354	6,8
Autres fruits	2 459	17,6	942	16,2	3 401	17,2
Total fruits frais	14 007	100,0	5 802	100,0	19 808	100,0

Source : ONS

Pour ce qui est des produits « fruits et légumes », la dépense totale est moins importante dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Cette situation est

liée à l'autoconsommation. Globalement la structure par produits ne présente pas de différences significatives entre les deux groupes.

Le marché des produits alimentaires en Algérie.

En Algérie, l'organisation des marchés des produits alimentaires n'obéie pas globalement à la loi de l'offre et de la demande car les mécanismes de négociation et de formation des prix sont moins connus.

Dans la chaîne des acteurs intervenants nous avons :

-L'agriculteur où son rôle consiste à vendre sa production au niveau de la ferme. Sa contribution reste très faible dans la fixation des prix.

-L'intermédiaire : c'est le maillon fort de la chaîne, il contrôle l'amont et l'aval du marché, il fixe le prix à la ferme et le prix sur le marché de gros. Il achète la production au fermier (dés fois, il achète pendant la période de « fleurissant »), il fixe des prix sur le marché de gros par des stratégies oligopolistiques lui garantissant une marge très conséquente.

-Le détaillant achète par de petites quantités sur le marché de gros pour les revendre aux consommateurs sur les étalages du marché, sur le trottoir, ou en utilisant une charrette et même en un véhicule utilitaire.

Cette structure est plus commode pour les produits d'origine végétale, pour la vente d'animaux, le marché est plus porté par les grands événements tel que l'aïd et les fêtes où les éleveurs vendent directement aux consommateurs.

Pour pouvoir mettre un terme à cette anarchie sur les marchés agricoles, le gouvernement a fait un arrêté ministériel (avril 2008) portant sur les conditions d'implantation et de fonctionnement des marchés de gros des fruits et légumes.

Aussi, dans le souci aussi de sauvegarder le pouvoir d'achat des consommateurs algériens durant la période de ramadhan, le Ministère de Commerce procède à des contrôles plus stricts de la qualité des produits de base et de leur prix.

E- Évolution de la gouvernance de la sécurité alimentaire.

Depuis que le concept de la sécurité alimentaire a pris le dessus sur le concept de l'autosuffisance alimentaire, Il est évident aujourd'hui que de très nombreux pays ne peuvent atteindre celle-ci ne serait ce que par les limites et contraintes imposées par les facteurs d'ordre climatique propre à chaque région du globe.

En Algérie, cette notion a été galvaudée jusqu'au début des années 1990 puis abandonné au profit de la notion de sécurité alimentaire comme nous le verrons dans cette section.

On évoque aussi de plus en plus aujourd'hui la notion de sécurité **sanitaire** des aliments qui est apparue au devant de la scène en Europe suite aux crises de la vache folle, du poulet à la dioxine et de la vache folle. Comme on fait référence pour essayer d'atténuer certains effets négatifs de la mondialisation, au concept de souveraineté alimentaire qui complète et en même temps va beaucoup plus loin que la notion de sécurité alimentaire.

En effet, la notion de souveraineté alimentaire est définie : « comme étant le droit des peuples ou des états à définir librement les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs besoins sans créer de préjudices aux autres pays ».

1-Evolution économique et sécurité alimentaire

Pour revenir à la sécurité alimentaire en Algérie qui est notre préoccupation principale, il est utile de préciser que la sécurité alimentaire se décline à différents échelons.

1. Au niveau d'un pays, la sécurité alimentaire dépend du niveau de développement et aussi des flux commerciaux.
2. A l'échelle des ménages, la sécurité alimentaire est d'abord liée à la capacité d'accès à l'alimentation, donc à leur revenu.
3. Enfin, au niveau de l'individu, la sécurité alimentaire est liée à la distribution alimentaire au sein de la famille.

Il est aussi généralement admis que la sécurité alimentaire d'un pays est fortement corrélée à sa situation économique et notamment à ses performances macroéconomiques mesurées par le taux de croissance de son PIB et à sa répartition. En Algérie, la création de la richesse nationale

mesurée à travers le PIB montre que malgré une croissance économique positive dans les années 1990, des fluctuations importantes ont été constatées notamment durant la première moitié de cette décennie (90) où il a été enregistré durant 4 années des PIB (en volume) négatifs ou proches de zéro (1990, 1991, 1993, 1994).

Exprimé en dollars courants, le PIB a été multiplié durant cette décennie (90) uniquement par 1,9 passant de 25 milliards US\$ à 48,6 milliards US\$, tandis que le PIB per capita est resté au même niveau durant toute la période soit 1600 US\$. Cette situation s'explique par une très forte perte de la valeur du dinar suite notamment à la dévaluation de mars-avril 1994 où il a perdu 50% de sa valeur et aux glissements successifs qui ont fait passer sa parité par rapport au Dollar US de 9 DA en 1990 à 66,57 DA en 1999, soit une perte de près de 740% en 10 années. Ce n'est qu'à partir de 2000/2001 que ce dernier commence à se stabiliser et à partir de 2004 à se raffermir.

Il est utile de rappeler que cette décennie correspond à la période de mise en œuvre du programme dit de stabilisation macroéconomique entamé en 1989 et qui a bénéficié de l'appui du FMI et de la Banque Mondiale. Ce dernier a consisté à mettre en place une politique monétaire, fiscale et budgétaire plus rigoureuse au sortir du choc pétrolier brutal de 1985/1986.

Conséquemment à cette libéralisation des prix, une inflation à deux chiffres s'est installée de 1990 à 1996 avec un pic qui atteint près de 32% en 1992. En effet, c'est durant cette période (1990-1995) que le nombre de chômeurs a pratiquement doublé passant de 1,1 millions à 2,1 millions, tandis que le taux de chômage passait de 19,80 % à 28,10 %.

C'est ainsi que pour amortir la suppression des subventions aux prix de consommation courante, excepté le pain, le lait et la semoule, il a été mis en place en 1992 un dispositif dénommé « filet social » pour tenter de compenser les pertes de pouvoir d'achat et soutenir les revenus des catégories sociales les plus défavorisées.

C'est ainsi que nous pouvons dire que les données relatives au niveau de vie de la population montrent que les améliorations de revenus qui avaient été constatées de l'indépendance jusqu'au milieu des années 80, ont fait place, peu après, à une progressive détérioration. C'est qu'en termes réels, la consommation des ménages a connu une baisse moyenne de 28 %, entre

1985 et 1995, ce qui a forcé les consommateurs à rationaliser leurs dépenses alimentaires et non alimentaires. Les groupes sociaux les plus vulnérables de la population ont, les premiers, été touchés par cette évolution, bien que le système de protection sociale ait permis d'en atténuer les effets.

Cette réalité des faits incontournable a amené progressivement les pouvoirs publics à parler de précarité, de pauvreté et d'exclusion et ceci s'est ensuite matérialisé par la conférence sur la pauvreté et l'exclusion de 2000

D'une façon explicite, on retrouve pour la première fois les notions de sécurité alimentaire, d'insécurité alimentaire et de pauvreté dans un document sur l'Algérie datant de 2000; qui a été élaboré par la FAO⁸, et destiné au suivi du sommet mondial de l'alimentation de 1996.

La notion de sécurité alimentaire figurera ainsi en bonne place dans les objectifs du Plan national de développement agricole (PNDA) lancé en 2000. C'est ainsi qu'il est dit dans un document du Ministère de l'agriculture et du développement rural que ce plan est : **conçu comme une stratégie opérationnelle de réponse à une situation de crise du secteur, vise notamment : l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays** par l'élargissement de la base alimentaire à travers une mise en valeur optimale des ressources naturelles.

La notion de sécurité alimentaire deviendra ensuite récurrente dans les documents officiels du MADR voire aussi dans les masses média et discours officiels.

2-Evolution des dispositifs de soutien à l'agriculture

Il est utile de rappeler que le financement de l'agriculture bénéficie dans le monde de dispositif de financement particulier, eu égard aux spécificités du secteur agricole qui en plus de la mission de nourrir la population du pays considéré et éventuellement d'exporter; assure aussi des missions d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement. C'est la notion fort répondue aujourd'hui, notamment dans l'Union Européenne de la multifonctionnalité de l'agriculture.

Il est aussi admis que le secteur agricole est soumis d'avantage que les autres secteurs aux aléas climatiques (sécheresse, inondation, tempête etc.),

⁸ Projet de stratégie pour le développement agricole horizon 2010.

aux maladies végétales et animales locales ou transfrontalières ainsi qu'aux fluctuations des prix aussi bien sur les marchés locaux que sur les marchés mondiaux.

C'est ainsi que dans le sillage des premières réformes des années 1980, ont été mises en place en Algérie des mesures visant la relance de l'investissement agricole tel que la création du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et la protection des revenus des agriculteurs (création du fonds de garantie des prix à la production agricole, du fonds de garantie contre les calamités agricoles...). Ces mesures qui intervenaient dans un contexte national en évolution marquaient la volonté des pouvoirs publics de « re-considérer » la place du secteur agricole en tant que secteur économique susceptible de contribuer à la croissance économique nationale et de promouvoir les agriculteurs en tant qu'acteurs économiques.

Du point de vue de la relance de l'investissement dans le secteur agricole, le FNDA a quelque peu révolutionné du point de vue de l'instrumentation financière, le financement du secteur agricole. Il a pour le moins enclenché une rupture avec les plans de financement des domaines autogérés des années soixante et par la suite, des domaines agricoles socialistes des années quatre vingt dont le financement se décidait au niveau centralisé (plan) sur concours définitif et e concernaient que les ex-terres du domaine national.

Le FNDA a apporté quant à lui, un soutien directe aux exploitations agricoles pour réaliser un projet choisi par eux ou en concertation avec les structures de l'administration déconcentré (la wilaya essentiellement à travers la DSA), selon une nomenclature des activités soutenues et des barèmes arrêtés au niveau central mais dont l'exécution était faite au niveau locale. C'est aussi la première fois que le contrôle se faisait a posteriori et non plus priori, selon les règles et procédures de la comptabilité publique, ce qui donnait au dispositif une certaine souplesse et rapidité d'exécution indispensable pour une Intervention appropriée et au moment opportun, compte tenu du cycle végétatif des plantes et des aléas climatiques ainsi que des spécificités et contraintes propres aux productions animales.

La nouveauté aussi a été, même si c'est pour des montants somme toutes modestes et un nombre d'agriculteur limités comme nous le verrons plus loin, touchés pour la première fois depuis l'indépendance majoritairement des exploitants agricoles privés.

C'est ainsi que de 1990 à 1999, il y a eu principalement deux outils de financement du secteur. Le premier par le biais du FNDA et le second à partir du crédit agricole octroyé par la BADR.

Du point de vue de leurs destinations, les dotations budgétaires du FNDA sont allées majoritairement à renforcer les produits de large consommation et donc la sécurité alimentaire même si cette notion n'était pas encore très usitée à l'époque. C'est ainsi que la répartition des subventions est allée :

- Au soutien des prix (82% en moyenne avec 90% de cette somme pour le soutien des prix des produits dits de large consommation céréales, ail, pomme de terre, oignon, lait etc....)
- et 18% au soutien à l'investissement ;

Du point de l'utilisation de l'enveloppe financière destinée à l'investissement, sa destination a été la suivante :

- 42% à la mobilisation des ressources hydriques,
- 33% à l'extension des vergers arboricoles et viticoles,
- 8% à la rénovation du potentiel productif,
- 7% à la mise en valeur,
- 7% à l'intensification des cultures stratégiques,
- 3% aux aménagements fonciers,
- 0,1 % aux actions de formation, recherche et vulgarisation.

On constate de ce qui précède que l'irrigation qui est le premier facteur d'intensification des productions agricoles et un des indicateurs clés de la sécurité alimentaire, a eu les faveurs des agriculteurs avec 42% des consommations de subventions. L'irrigation figurera plus tard comme une composante essentielle des programmes de sécurité alimentaire initiés par la FAO notamment en Afrique.

Malgré des avancées certaines dans la mise en œuvre de ce dispositif moderne de financement du secteur agricole, le bilan de cette période reste

relativement contrasté et caractérisée par : un désinvestissement qui va en crescendo ; notamment à partir de 1995. Ceci concerne aussi bien les subventions de l'Etat que le crédit bancaire octroyé par la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural(BADR) qui a pris la relève de la Banque Nationale d'Algérie(BNA) qui s'occupait préalablement du financement du secteur agricole dit socialiste.

Durant cette période, les crédits octroyés étaient assez limités et ont concerné durant la période la plus propice (1992), 30.000 d'agriculteurs avec une forte représentation des exploitations de l'ex secteur public.

Sur la base de ce bilan, il est apparu indispensable de mettre en place d'une instrumentation financière capable de relancer l'investissement et d'accompagner un processus de mutation et de modernisation de l'agriculture algérienne.

A partir de 2000, le FNRDA qui a remplacé le FNDA a refondu l'ensemble du dispositif d'aide de soutien pour se concentrer sur le soutien à l'investissement avec un montage financier qui associe soutien de l'Etat et crédit agricole bonifié ou non (c'est la notion de crédit lié). Cette approche privilégie le soutien à l'investissement comme solution adéquate permettant d'augmenter à terme substantiellement les revenus des agriculteurs et d'assurer ainsi la sécurité alimentaire de leur ménage.

Ce nouveau dispositif a élargi considérablement la nomenclature, les actions soutenues et intégrées quasiment toutes les filières.

Les actions soutenues ont concerné notamment :

- i) l'augmentation de la production et de la productivité par le soutien aux intrants,
- ii) l'investissement à la ferme,
- iii) la régulation des produits agricoles de large consommation,
- iv) le soutien à la production de semences et plants,
- v) et la valorisation des productions agricoles.

De part sa simplification du point de vue des procédures d'accès à ce subventions (carte d'exploitant agricole essentiellement) et sa décentralisation au niveau de la subdivision agricole (échelon daïra), ce dernier dispositif a touché 250 000 exploitations agricoles avec des niveaux de soutien, somme toute assez significatif notamment pour les petits agriculteurs (exploitations de moins de 5 ha) qui ont représentés 40% des exploitations bénéficiaires.

Les subventions à partir du FNRDA ont été consacrées à 23% au soutien des prix (blés et lait), et 78% pour le soutien à l'investissement des exploitations agricoles, des PME chargés de la régulation et de la valorisation des produits agricoles.

Cette seconde période de la mise en place de soutiens aux exploitations agricoles qui va de 2000 à 2008 a donc favorisé le soutien à l'investissement à l'inverse de la période précédente qui a avantagé le soutien des prix d'un large éventail de produits.

La destination des investissements en volume financier et par type de projet ou par filière s'est répartie comme suit :

- 56,7% à la mobilisation et à l'utilisation rationnelle de l'eau,
- 24,5% à l'arboriculture et viticulture,
- 6% à la plasticulture,
- 3,5% à l'Apiculture.

Durant cette période aussi l'essentiel des subventions sont allées à la mobilisation et à l'utilisation rationnelle de l'eau, ce qui a permis d'une part, de lutter contre la sécheresses récurrente et d'autre part, de renforcer la sécurité alimentaire des exploitations agricoles notamment les plus petites.

F- Mécanismes mise en place pour lutter contre la crise alimentaire

Pour contrer l'inflation élevée des produits alimentaires qui a connu son apogée en 2007 et qui se prolonge en 2008, le Gouvernement a mis en place un certain nombre de dispositifs qui devraient concourir à l'amointrissement des prix des produits alimentaire de bases de la population notamment les couches les plus défavorisées et en même temps inciter les agriculteurs à

maintenir et a développer d'avantage les productions de large consommation (voir tableau n°1 et 2).

En effet, il est à signaler qu'en termes d'impact de l'inflation sur les différentes couches de la population en 2007, l'étude menée par le Ministère de l'agriculture a montré que le premier décile a subi la hausse la plus forte avec 6,1% contre 2,5% pour le dixième décile.

Face à une inflation de plus en plus croissante, le gouvernement a entrepris une série de mécanismes au profil des consommateurs et des producteurs.

1-Au niveau consommateur.

En 2007, les prix à la consommation ont progressé de 3,9% soit un peu plus du double que l'augmentation des prix de 2006 qui était de 1,8%. Cette tendance semble perdurer au début de 2008 ; puisque on enregistre au 1^{er} trimestre en cours un taux d'inflation de 4,8% et en rythme moyen pour les quatre premiers mois de 2008 (par rapport aux quatre premiers mois de 2007), de 5,2%.

Face à ce renchérissement des prix sur le marché international, le Gouvernement a chargé les Offices des céréales (OAIC) et du lait (l'ONIL), d'importer pour son compte les blés et le lait indispensables à la consommation nationale et de le rétrocéder à des prix à marges fixes et soutenues aux minotiers et laiteries privés⁹ ;

Face à cette situation le Gouvernement a :

- augmenté très substantiellement en 2008 l'enveloppe financière destinée au soutiens des prix à la consommation de la farine, du pain, de la semoule et du lait,
- imposer des quotas de livraison aux minotiers assurée par l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (au titre de la sujétion de service public), à concurrence de 50% de leurs capacités de production (les capacités nationales sont le double des besoins nationaux) ; suite au renchérissement du prix des blés sur le marché mondiale,

⁹ n'est concerné par cette mesure que la poudre de lait destinée à la production de lait en sachet. sont exclus les fromages, yaourt et autres produits laitiers.

- Concertation puissances publiques et organisations des boulangers pour faire respecter le prix garanti du pain dit de base et livraison de farine aux boulangers,
- augmenté les contrôles du prix du pain au niveau des boulangeries,
- imposition de quota de livraison aux laiteries par l'Office National Interprofessionnel du Lait (au titre de la sujétion de service public), suite aux renchérissement du prix du lait sur le marché mondiale.

Il est a signaler qu'en Algérie, la farine de blé tendre, la semoule de blé dur, le lait liquide en sachet fait partie des produits et biens dont les prix et les marges sont réglementés aux différents stades de la distribution. C'est ainsi que la réglementation suivante encore en vigueur:

- **Farine de blé tendre** : Elle fait partie des produits et biens dont les prix et les marges sont réglementées aux différents stades de la distribution. Les prix de cession aux différents stades de la distribution, **des farines** (courantes en vrac et conditionnées) **et des pains**, ont été fixés par le décret n° 96-132 du 13 avril 1996. Le prix mentionné dans le tableau ci-joint est le prix de la farine en vrac. Celui de la farine conditionnée de 1kg est de 27,50 DA. Pour ce qui concerne le pain, il s'agit de la baguette de base de 250 grammes. Le pain dit amélioré est lui vendu à 8,50 DA la baguette de 250 grammes.
- **Semoules de blé dur** : Elle fait partie des produits et biens dont les prix et les marges sont réglementées aux différents stades de la distribution. Les prix plafonds à la production et aux différents stades de la distribution des semoules de blé dur ont été fixés par le décret n° 07-402 du 25 décembre 2007. Le prix mentionné dans le tableau ci-joint est le prix de cession à consommateur pour la semoule courante, la semoule dite extra est elle facturée à 40 DA le Kg.
- **Lait liquide** : Il fait partie des produits et biens dont les prix et les marges sont réglementées aux différents stades de la distribution. Les prix de cession aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé

conditionné en sachet a été fixé par le décret n° 01-50 du 12 février 2001. Le prix à l'import est donné en Kg de lait en poudre.

2-Au niveau du producteur.

Il existe des prix garantis pour les producteurs qui livrent leurs collectes aux organismes stockeurs constitués officiellement par les coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) et ce, pour les blés, l'orge et l'avoine à des niveaux relativement rémunérateurs avant les flambées des prix mais qui ont très peu évolué jusqu'à 2007. En outre, il existe dans ce système de prix garantis très peu de différence de prix d'achat aux producteurs entre les blés dur et tendre (20 US\$/quintal de plus en faveur du blé dur).

L'évaluation de ce dispositif de prix garantis donné sous forme de sujétion de service public à l'office des céréales qui utilise le circuit des coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) comme organismes stockeurs, n'a pas eu des effets significatifs probants sur l'augmentation de la collecte des céréales en générale et des blés en particulier, puisque on n'a jamais dépassé pour les meilleures années, 40% de collecte de la production nationale.

En 2007, le niveau de collecte a encore très fortement fléchi étant donné que les prix des céréales sur le marché mondial à doublé voir triplé par rapport aux prix de la tonne à la production octroyé par les coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) qui étaient en 2007 respectivement à 290 US\$ et 305 US\$. Il est à signaler que la livraison aux organismes stockeurs est volontaires et qu'en 2007, les quantités non livrés aux CCLS l'ont été directement à des minotiers à des prix plus rémunérateurs que ceux octroyés par les coopératives et certainement aussi un auto stockage plus important à la ferme pour les propres besoins des agriculteurs ; en ces temps incertains.

Il est utile de signaler aussi que les céréaliculteurs qui adhèrent volontairement au programme d'intensification dans les zones favorables (zone d'intensification et zone intermédiaire) bénéficient aussi de soutiens en amont pour l'amélioration des façons culturales (labour profond) et l'utilisation des intrants (semences sélectionnées, engrais, produits phytosanitaires).

Dans ce cadre, il est utile de souligner aussi que parallèlement à la flambée des prix des denrées alimentaires, le renchérissement en 2007(mais plus

fortement au début de 2008) du prix des engrais (notamment phosphatés) à un prix jamais atteint auparavant.

Dans le système actuel, les soutiens sont donnés en amont pour stimuler la production et la productivité tel que décrit plus haut et en aval pour inciter les céréaliculteurs à livrer leur production et faire le minimum de rétention. Pour ce faire, les pouvoirs publics par le biais du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, subventionnent les intrants (semences, engrais et produits phytosanitaires) et octroient une prime dite à la collecte qui a été fortement augmenté en 2008 suite au renchérissement très importants des céréales sur le marché mondiale.

Aussi, les pouvoirs publics pour stimuler la production et la collecte ont fixé pour campagne céréalière 2007-2008 des prix proche de ceux du niveau du marché mondiale.

- Le prix du blé dur est passé de 2 100 DA à 4 500 DA, soit une augmentation de 114%.
- Le prix du blé tendre est passé de 1 950 DA à 3 500 DA, soit une augmentation de 79%.
- Le prix de l'orge est passé de 2 100 DA à 4 500 DA, soit une augmentation de 67%.

Les prix à la production de semences de céréales ont été augmentés aussi assez fortement durant la même campagne. C'est ainsi que la semence de blé dur a atteint 6 000 DA, celle du blé tendre 5 000 DA et celle de l'orge 3 500 DA.

Ces augmentations très substantielle des prix à la collecte des céréales s'est accompagnée d'une série de mesures d'exonérations fiscales pour diminuer les charges de certains intrants agricoles et autres aliments du bétail qui ont connu aussi des augmentations importantes suite à l'augmentation du prix de l'énergie et/ou à cause du développement des bio carburants à base de céréales destinées à l'alimentation animale notamment.

En outre, un crédit de campagne dont les intérêts sont pris en charge à 100% par le Ministère de l'agriculture et du développement rural renouvelable au bout d'une année si il a été remboursé. Ce dernier vise à procurer de la trésorerie aux exploitations agricoles pour faire face aux cultures annuelles et

à relancer l'investissement. C'est ainsi qu'au titre des dispositions fiscales prises figurent :

- L'exonération des engrais et des produits phytosanitaires de la taxe sur la valeur ajoutée.
- L'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée les produits entrant dans la fabrication des aliments de bétail,
- L'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée les loyers versés dans le cadre des contrats bail portant sur les matériels agricoles produits en Algérie.
- L'exemption des droits et taxes les produits chimiques et organiques importés par les fabricants des médicaments à usage vétérinaire.

Il est utile de rajouter que des programmes spécifiques avec des soutiens de l'Etat sont en cours de mis en œuvre pour les céréales, le lait, la pomme de terre et les semences et plants notamment. Ces derniers vont venir à terme encore renforcer la sécurité alimentaire.

Il est très précoce de se prononcer actuellement sur l'impact de ces différents dispositifs sur le niveau général des prix alimentaires et leurs incidences sur la sécurité alimentaire. Néanmoins, le dispositif de régulation de la pomme de terre mis en place à partir de juin 2008 qui se généralisera pour les autres produits a donné quelques résultats probants concernant le prix, car les premières résultats parlent de stabilisation des prix de la pomme de terre autour de 25 à 30 Da le Kg.

H- Les offices de régulation des produits agricoles des produits de large consommation

1-L'Office Algérien Interprofessionnel des céréales.

Créé par ordonnance le 12 juillet 1962, l'office est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) et à vocation interprofessionnel¹⁰. Il est placé sous la tutelle du MADR et assure une mission de service publique.

L'office en tant qu'instrument essentiel de l'Etat et agissant pour son compte à pour mission d'organiser, d'approvisionner, de réguler et de stabiliser le marché national des céréales et dérivés. A ce titre, il est chargé notamment :

- Proposer des actions tendant à l'orientation, l'amélioration et le développement de la production, du stockage et de la commercialisation et de l'utilisation des céréales et dérivées,
- Evaluer les disponibilités et des besoins nationaux en céréales et dérivés et de définir, en concertation avec les institutions et organisme concernés, le programme national d'approvisionnement et de veiller à sa mise en œuvre sur la base d'un cahier des charges,
- De participer à la définition d'une politique nationale de développement de la céréaliculture,
- De participer, par des moyens spécifiques, à la mise en œuvre de la politique nationale de développement de la céréaliculture,

Dans la réalité des faits, l'OAIC est ce qu'il est convenu d'appeler « l'opérateur historique » dans le domaine, de l'importation, de la collecte, du stockage, de la production nationale et de l'importation de semences et de l'encouragement d'une certaine manière de la production nationale de céréales et légumes secs.

L'Office est devenue progressivement un opérateur agissant pour le compte de l'Etat pour l'élaboration de stock stratégique des blés de consommation et des semences issues de la production nationale. Progressivement des opérateurs privés ont investis dans l'importation de céréales de consommation jusqu'au renchérissement des prix des céréales de 2007, date

¹⁰ Décret exécutif du 23 mars 1997 fixant le statut de l'OAIC.

à laquelle l'office est redevenu quasiment l'opérateur unique. Cette dernière agissant pour le compte de l'Etat sur la base d'un cahier des clauses générales relatives aux missions de service public exercées par l'OAIC¹¹, importe et rétrocède à des prix à marges fixes et soutenues aux minotiers privés. Pour ce faire, l'Office établit des quotas de livraison aux minotiers à concurrence de 50% de leurs capacités de production car les capacités nationales sont le double des besoins nationaux.

L'OAIC participe aussi à la collecte à l'usinage et à la distribution de semences de céréales, de même qu'elle participe par le biais de préfinancement qu'elle récupère à la collecte, la fourniture d'intrants par l'intermédiaire de ses ramifications au niveau local, à savoir les coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), destinés à la production nationale de céréales.

Enfin, elle constitue pour le compte de l'Etat des stocks de sécurité de plusieurs mois pour éviter les ruptures de stocks et il est rémunéré en contre partie pour ce service.

2-L'Office National Interprofessionnel du Lait

De création plus récente et véritablement opérationnelle depuis 2007, l'office du lait est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) et à vocation interprofessionnelle¹². Il est placé sous la tutelle du MADR et assure une mission de service publique.

L'office en tant qu'instrument essentiel de l'Etat et agissant pour son compte à pour mission d'organiser, d'approvisionner, de réguler et de stabiliser le marché national des laits et dérivés. A ce titre, il est chargé des mêmes missions que l'OAIC, à savoir :

- Proposer des actions tendant à l'orientation, l'amélioration et le développement de la production, du stockage et de la commercialisation et de l'utilisation de lait et produits laitiers,
- Evaluer les disponibilités et des besoins nationaux en lait et produits laitiers de définir, en concertation avec les institutions et organisme concernés, le programme national

¹¹ Annexe au Décret exécutif du 23 mars 1997 fixant le statut de l'OAIC.

¹² Décret exécutif du 08 juillet 1997 fixant le statut de l'ONIL.

d'approvisionnement et de veiller à sa mise en œuvre sur la base d'un cahier des charges,

- De participer à la définition d'une politique nationale de stockage de lait et produits laitiers,
- De participer, par des moyens spécifiques, à la mise en œuvre de la politique nationale de développement de la production laitière,

Cet office a du suite au renchérissement du prix du lait sur le marché mondial en 2007, comme l'OAIC importer des quantités importantes de lait pour satisfaire la consommation nationale évaluée à 3,3 milliards de litres dont 50% environ est importées. Il a donc été chargé d'importer pour le compte de l'Etat l'équivalent des besoins nationaux pour le redistribuer selon des marges fixes aux laiteries pour la fabrication de lait dit en sachet au prix fixe de 25 DA le litre. Ce denier agit aussi pour le compte de l'Etat concernant l'élaboration de stock stratégique de sécurité. Pour l'ensemble de ces missions, l'office agit conformément au cahier des charges relatif aux missions de service public annexé au décret suscité.

Tableau n° 1 : Changements intervenus entre 2006 et 2007 au niveau de la sphère de consommation

denrée	Contrôles des prix	Taxes à la consommation	Subventions consommateurs	Actions publiques
Blés dur et tendre	oui	non	Augmentation des subventions pour le Blé dur et tendre pour l'année 2008.	Quota de livraison aux minotiers assurée par l'OAIC (au titre de la sujétion de service public), à concurrence de 50% de leurs capacités de production (les capacités nationales sont le double des besoins nationaux) ; suite au renchérissement du prix des blés sur le marché mondiale.
pain	Renforcement des contrôles	non	Augmentation subvention blé tendre tel que mentionné ci-dessus.	Concertation puissances publiques et organisations des boulangers pour faire respecter le prix garanti du pain dit de base et livraison de farine aux boulangers.
Lait en sachet		non	Augmentation de la subvention du lait cru pasteurisé et vendu en sachet pour l'année 2008.	Quota de livraison aux laiteries par l'ONIL (au titre de la sujétion de service public), suite aux renchérissement du prix du lait sur le marché mondiale. Il a été relevé quelques ruptures de stock.

Source : MADR

Tableau n° 2 : changements intervenus entre 2006 et 2007 au niveau de la sphère de production

Denrées	Niveau de prix minimum producteurs	Subventions données	Subventions pour le crédit agricole	Autres politiques
blé tendre	Légère augmentation du prix garanti entre 2006 et 2007 (passage de 1800 à 1950 DA le quintal) et entre 2007 et 2008 (passage de 1 950 à 3 500 DA le quintal)	Prime à la collecte de 820 DA/quintal ; constituant le différentiel entre les prix de référence et le prix de revient à l'importation.	Crédit de campagne une année renouvelable non rémunéré (taux 0%) pour les intrants et investissements toutes filières confondues	Soutien financier au développement de la production et de la productivité par le biais de labour profond, d'utilisation de semences certifiées et contrôlées, d'engrais et de pesticides.
blé dur	Légère augmentation du prix garanti entre 2006 et 2007 (passage de 2000 à 2050 DA le quintal) et entre 2007 et 2008 (passage de 2 050 à 4 500 DA le quintal)	Prime à la collecte de 620 DA/quintal ; constituant le différentiel entre les prix de référence et le prix de revient à l'importation.		Soutien financier au développement de la production et de la productivité par le biais de labour profond, d'utilisation de semences certifiées et contrôlées, d'engrais et de pesticides.
Légumes secs	Néant	Prime de multiplication (exclusivement pour les semenciers) de 20 à 35% du prix de référence. Prime de mise en culture de la jachère 14 000 DA/Ha.		Soutien financier au développement de la production et de la productivité par le biais de labour profond et utilisations d'intrants (engrais et pesticides).
Pomme de Terre	Néant	Primes de multiplication des semences de pré base, super Elite, Elite et A et B	Bonification de 4 points du crédit de campagne	
Lait cru de vache et/ou de chèvre	33 DA/ litre de lait cru produit et livré à une laiterie	Augmentation des primes, d'incitation à la production laitière, à la collecte de lait et à l'intégration industrielle (11 DA/litre au total)		Soutien aux investissements à la ferme (abreuvoirs, matériels laitiers, amélioration génétique, centre de collecte, laiterie, production de et de production de fourrages vert et ensilé).

Source : MADR

I- Analyse de la pauvreté en Algérie.

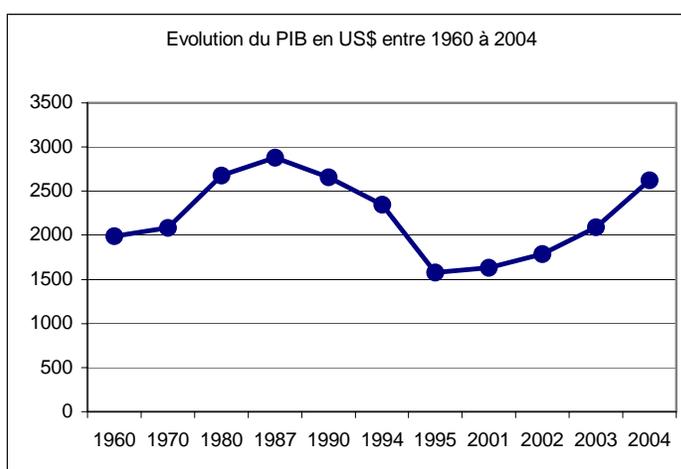
La section suivante développera un ensemble d'indicateurs du niveau de vie des ménages. Elle se portera essentiellement sur les inégalités de revenu. Nous utiliserons les données des enquêtes 2000 et pour comparaison, nous utiliserons aussi les données des enquêtes de 1995 (banque mondiale) et celles de 1989 (ONS);

La question de la pauvreté est une composante essentielle du programme du gouvernement. Deux faits importants concourent à cela, il s'agit premièrement de la convention des Nations unies sur les Objectifs du millénaire et deuxièmement de la sortie de crise sécuritaire qu'a vécu l'Algérie durant la décennie 90 du siècle passé.

La question de la pauvreté été aussi une priorité puisqu'elle fait partie des éléments d'appréciation et de mesure de la politique d'ajustement structurel lancée en collaboration avec le FMI et la banque mondiale à partir de 1994 jusqu'à 1998.

1 Le niveau de vie global.

Au cours de la décennie 90, le PIB par tête est passé de 2400 en 1990 à 1590 en 2000, soit une baisse de 34%. Le pouvoir d'achat des populations s'est dégradé. Les salariés qui forment la plus grande proportion de la population active ont subi les



pressions inflationnistes dont le taux, en moyenne de l'ordre de 20% sur la période a culminé à plus de 32% en 1995. Durant cette période, le programme d'ajustement structurel s'est soldé par la suppression de quelques 400 000 postes d'emploi chose qui a aussi aggravé la pauvreté et l'exclusion dans les rangs de la société.

À partir de 2000, le niveau de vie a globalement augmenté. Il résulte de la politique de relance économique et aussi de la reprise des cours de pétrole qui ont permis un lancement de grands projets d'infrastructures (barrages, écoles, routes, etc).

2 La mesure de la pauvreté :

La première étude selon les standards internationaux a été réalisée par l'assistance technique de la Banque Mondiale en 1995. Les principaux résultats ont montré que :

- 14,1% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté, 5,7% de la population constituait la catégorie des «pauvres extrêmes» et 22,6% des algériens étaient vulnérables à la moindre baisse des conditions économiques. Ces données dénotent une détérioration par rapport à 1988 où ces proportions étaient respectivement de 8,1%, 3,3% et 12,2%.
- 70% des très pauvres vivaient dans les zones rurales.
- On estime que 1,8% des algériens vivent en dessous du seuil de 1\$ PPA par jour et 15,1% vivent avec moins de 2\$ PPA par jour¹³.
- Les pauvres urbains et ruraux ont quelques caractéristiques communes, qui montrent que la pauvreté ne dépend pas du seul critère de l'analyse monétaire¹⁴:
 - la taille des ménages est de plus de 8 membres supérieurs à la moyenne¹⁵,
 - le nombre d'enfants plus important et le ratio de dépendance relativement élevé, de 6 personnes à charge
 - La plupart des pauvres possèdent leurs logements,
 - Le niveau d'éducation et de scolarisation est faible et discriminant : parmi les 20% les plus pauvres, le taux d'inscription des filles dans le secondaire est de 51% contre 66% pour les garçons.
 - 20% des ménages pauvres avaient un chef de famille non instruit
 - la plupart des pauvres vivent dans des ménages où le chef de famille est salarié agricole pour les ménages ruraux.

¹³ il s'agit du \$ en parité de pouvoir d'achat (PPA) qui équivaut à environ 3 USD

¹⁴ Depuis le Rapport sur le Développement Humain de 1997, le PNUD calcule annuellement l'Indice de Pauvreté Humaine, qui inclut, outre les données monétaires, les conditions de santé et le niveau d'éducation/analphabetisme.

¹⁵ qui est de 6,6 personnes

Tableau 18 : Incidence numérique de la pauvreté pour 1988 et 1995

	1988			1995		
	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
Proportion						
Pauvreté extrême	1,9	5,2	3,6	3,6	7,8	5,7
Très pauvres (seuil inférieur)	4,8	11,0	8,1	8,9	19,3	14,1
Pauvres (seuil supérieur)	7,3	16,6	12,2	14,7	30,3	22,6
Nombre (milliers)						
Pauvreté extrême	210,5	639,5	849,9	504,3	1.107,1	1.611,4
Pauvreté relative (seuil inférieur)	531,7	1352,7	1884,6	1246,8	2739,3	3.986,2
Pauvres (seuil supérieur)	808,6	2.041,4	2.850,1	2.059,4	4.300,6	6.390,0
Seuils de pauvreté (DA)						
Pauvreté alimentaire (extrême)	2.181	2.165	2.172	10.991	10.895	10.943
Seuil inférieur	2.771	2.809	2.791	14.706	14.946	14.827
Seuil Supérieur	3.158	3.265	3.215	17.666	18.709	18.191

Source : Banque Mondiale (1999) d'après ONS

3 L'analyse de la pauvreté enquête de consommation de 2000:

Tableau 19 : Structure des dépenses des ménages par décile de 1988 à 2000

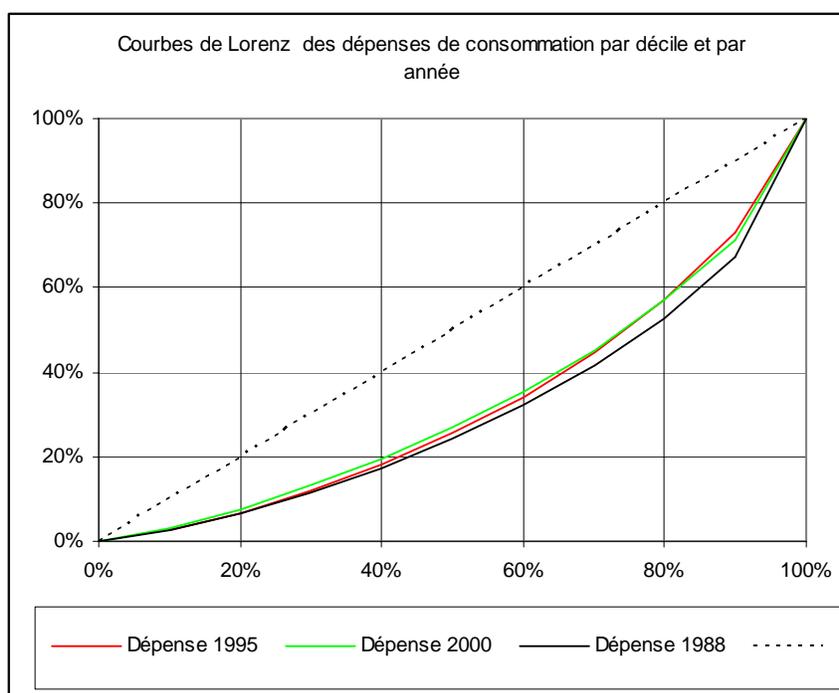
	Dépense 1988	Dépense 1995	Dépense 2000
Décile-01	2,58%	2,67%	3,17%
Décile-02	3,96%	4,12%	4,57%
Décile-03	4,94%	5,24%	5,32%
Décile-04	5,92%	6,25%	6,42%
Décile-05	6,85%	7,35%	7,46%
Décile-06	7,96%	8,66%	8,35%
Décile-07	9,32%	10,27%	10,02%
Décile-08	11,27%	12,40%	11,57%
Décile-09	14,58%	15,84%	14,56%
Décile-10	32,62%	27,20%	28,56%

Les résultats d'une enquête de consommation réalisée en l'an 2000¹⁶ montrait pour l'essentiel que :

La dépense moyenne par tête en 2000 a connu une légère augmentation par rapport à la dépense moyenne par tête de 1995, de l'ordre de 4,37 %.

¹⁶ ONS – Données statistiques n° 352 octobre 2002

Par décile, les populations des déciles 1+2, c'est à dire les 20% de la population dont les dépenses de consommation sont les plus faibles voient leur part passer de 6,79 % en 1995 à 7,74 % en 2000.



- ◆ Les indices de Gini qui mesure en l'occurrence l'inégalité dans la répartition de dépenses entre les ménages pour les deux enquêtes de consommation de 1988 et 2000 montrent que le «fossé» dans l'inégalité de la répartition des dépenses des ménages ne s'est pas détérioré; il s'est même, légèrement résorbé, l'indice de Gini étant passé de **0,4036 à 0,37** entre les deux dates.

L'analyse de la structure des dépenses par décile montre que la pauvreté s'est un peu résorbée entre 1995 à 2000. Les plus pauvres étant représentés empiriquement par les deux, voire trois premiers déciles des consommateurs ont vu leur part dans la consommation totale augmenté de 1 point par rapport à l'année 1995 et 1,58% par rapport à l'année 1989. Par contre, les déciles qui représentent la population la plus riche, qui s'approprient à eux seuls quelques 55% de la consommation totale, ont perdu ont vu leur part dans la consommation baissé de presque 4 points entre 1988 et 2000 et de 0,75% entre 1995 et 2000.

4 Evolution de la proportion de population selon les seuils de pauvreté

Tableau 20 : Taux de pauvreté

	1988	1995	2000
Extrême (alimentaire)	3,6	5,7	3,35
Inférieur	8,1	14,1	14,65
supérieur	12,2	22,6	19,09

Sources : Banque Mondiale, et ONS

La conséquence des troubles qu'a connu l'Algérie durant la décennie 90, n'est pas restée sans incidence sur la population.

En effet, la pauvreté alimentaire a touché 5,7% de la population en 1995, qui ce qui correspond à quelques 1,6 Millions d'habitants¹⁷. Ce taux de pauvreté alimentaire reprend sa tendance à la baisse pour atteindre en terme relatif le seuil observé en 1989, avec 3,35%, soit une population vivant dans l'extrême pauvreté en 2000 de l'ordre de 1 018 000 habitants.

Du côté de seuil de pauvreté inférieur, c'est-à-dire personnes qui vivent avec 1 US PPA par jours, le taux reste toujours en progression, il augmente de 0,55% de 1995 à 2000 soit presque 500 000 personnes de plus qui vivent dans en dessous de ce seuil de pauvreté. Finalement, du côté de la ligne supérieur (moins de 2 US\$ PPA par jours), une nette amélioration du niveau de vie de quelque 541 000 personnes est observée entre 1995 et 2000.

Cette nouvelle tendance peut trouver son explication dans un certain nombre de facteurs réels et en particulier le fait que l'économie ait fait preuve de résultats globalement positifs de l'économie au cours des cinq dernières années : le taux de croissance a été supérieur à 3% pour les cinq dernières années¹⁸ et différents programmes spéciaux tendant à la création d'emploi, notamment dans l'agriculture, le bâtiment et les micro entreprises de jeunes ont été lancés par les pouvoirs publics.

¹⁷ En 1995, la population totale est estimée à 28 060 000 habitants. En 2000, la population est estimée à 30 385 000

¹⁸ Source : Services du Délégué à la planification

J- Impact de la hausse des prix des produits alimentaires de base sur les ménages pauvres. Analyse des données d'enquête.

1-Échantillonnage.

Pour l'enquête, nous avons utilisé un échantillon indicatif et non représentatif. Ce choix est motivé par plusieurs raisons :

- La première concerne le temps imparti à l'étude, au total il est prévu 30 jours entre l'enquête terrain et la rédaction du rapport ;
- la seconde raison est l'absence d'une base de sondage récente de tous les ménages pauvres. en effet, il n'existe pas de listing (papier ou informatisé) de personnes considérées comme étant pauvres. En outre, les aspects de la pauvreté sont dynamiques dans le temps et dans l'espace. Les personnes qui sont recensées pauvres l'année passée par exemple peuvent ne pas l'être cette année.
- La troisième raison est la non spécification de la notion et de la ligne de pauvreté. En effet, la notion de pauvreté est complexe et plurielle en même temps. il existe plusieurs dimensions caractérisant une personne comme étant pauvre. en second lieu, la ligne de pauvreté (alimentaire, minimale et maximale) n'est pas spécifiée. néanmoins, puisqu'il s'agit d'un travail pour le compte du PAM, la ligne de pauvreté alimentaire est la plus privilégiée.

Comme déjà indiqué plus haut, le choix de la taille de l'échantillon est donné à titre indicatif et ne peut servir d'extrapolation pour la mesure des indices de pauvreté. La taille totale de l'échantillon est 60 ménages. Soit 20 ménages par wilaya.

Le choix des ménages a été obtenu en deux étapes :

1. Premièrement, le choix de la wilaya : Trois wilayates sont choisies par rapport au milieu physique. il s'agit de Béjaia Wilaya côtière, Tizi Ouzou Wilaya montagneuse et finalement Adrar Wilaya Saharienne.
2. Deuxièmement, le choix des ménages, pour le choix des ménages à enquêter nous nous sommes rapproché auprès des Directions sociales des wilayas sélectionnées pour nous indiquer leur localisation. les orientations données ne sont pas précises, mais cela nous a permis de

localiser des noyaux d'habitations (ménages) qui présentent des caractéristiques de pauvreté.

- la procédure d'enquête consiste à choisir des ménages dont le revenu est inférieur à 15 000 DA (Equivalent 150 Euros).

2-Identification de l'échantillon.

Tableau 21 : Structure de l'échantillon par tranche d'âge et par sexe.

	Chef du ménage			Conjoint du chef du ménage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
30-39	3	1	4		15	15
40-49	15	2	17	1	27	29
50-59	21		21		11	11
60-69	9	2	11	4	1	5
70-80	7		7			
Total	55	5	60	5	55	

Comme le montre bien ce tableau, la structure des ménages pauvre est composée essentiellement de ménages dont le chef est un homme. Au total, 9/10 des ménages enquêtés sont hommes. Par âge, se sont en général les chefs de ménage âgés entre 40 à 60 qui présentent une posture de ménage pauvre. Pour les femmes qui ont le statut de chef de ménage, l'enquête révèle que leur mari est décédé. Cette situation est très fréquente dans la famille algérienne une fois l'homme décède.

Tableau 22 : Répartition de l'échantillon par sexe et par niveau scolaire.

	Masculin	Féminin	Total	%
Sans	28	4	32	53%
PRIMAIRE	12	1	13	22%
Moyen	4		4	7%
SECONDAIRE	8		8	13%
Universitaire	3		3	5%
Total	55	5	60	100%

Pareil aux différentes études sur la pauvreté, le phénomène de pauvreté touche plus les ménages dont le niveau scolaire du chef est faible. Primaire et ou sans scolarité. $\frac{3}{4}$ ont les niveaux scolaires déjà cités. Pour ce qui est des ménages dont le chef est une femme, la totalité sont ont un niveau scolaire ne dépassant pas 6 années d'école.

Tableau 23 : La taille du ménage par niveau scolaire du chef du ménage.

Taille du ménage (Nbre)	Sans	PRIMAIRE	Moyen	SECONDAIRE	Universitaire	Total
1-3	9	1		1	1	12
4-6	11	4	2	5	1	23
7-9	9	5	2	2	1	19
10-13	3	3				6
Total	32	13	4	8	3	60
Taille moyenne du ménage	5,4	7,6	6,3	5,3	4,7	5,9

Comparativement aux données de l'ONS, la taille du ménage est en moyenne équivalente à la moyenne nationale (5,94). L'analyse du tableau montre encore une des caractéristiques des ménages pauvres. En effet, plus le chef du ménage est niveau scolaire faible, plus le nombre d'individus dans le ménage augmente. Seuls les ménages de niveau universitaires semblent avoir un nombre d'individu inférieur aux autres et à la moyenne.

Tableau 24 : Répartition de l'échantillon par type d'habitation et age du chef du ménage.

Age	Habitation précaire	Logement individuel	Appartement
30-39		2	2
40-49	1	16	
50-59	7	14	
60-69	4	6	1
70-80	5	2	
Total	17	40	3
%	28%	67%	5%

Par type d'habitation, 2/3 des ménages enquêtés logent dans les habitations en dur, par contre 28% habitent dans des logements précaires. Par age du chef de ménage, la correspondance age et type de maison ne semble traduire une liaison statistique fiable, le test de Khi deux calculé est de

Tableau 25 : Répartition des ménages enquêtés par rapport à leur connexion au différents réseaux.

	Electricité		Gaz		Assainissement		AEP	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Habitation précaire	17			17		17	8	9
Logement individuel	39	1	10	30	31	9	29	11
Appartement	3		3		3		3	
Total	59	1	13	47	34	26	40	20

Le branchement au réseau électrique ne trouve pas de variation par type de logement, globalement la majorité des foyers interrogés ont répondu par l'affirmatif quant à leur branchement au réseau électrique. Cette situation est loin de faire l'unanimité pour les autres réseaux. En effet, pour le gaz de ville, seul les quelques

appartements sont branchés. Au total 13 sur 60 sont alimentés en Gaz de ville (soit 22%). pour le branchement au réseau d'assainissement, le taux de branchement avoisine 60%. cette situation ne s'applique que sur les modalités d'habitations suivantes : logement individuel et appartement. Finalement pour l'alimentation en eau potable (AEP), 1/3 des personnes interrogées s'alimentent sur d'autres sources. Ex le puits, la fontaine publique, ... ect.

Globalement, les ménages habitants des logements précaires sont les moins connectés aux différents réseaux.

Tableau 26 : Répartition de l'échantillon par nombre de chambres et présence de cuisine.

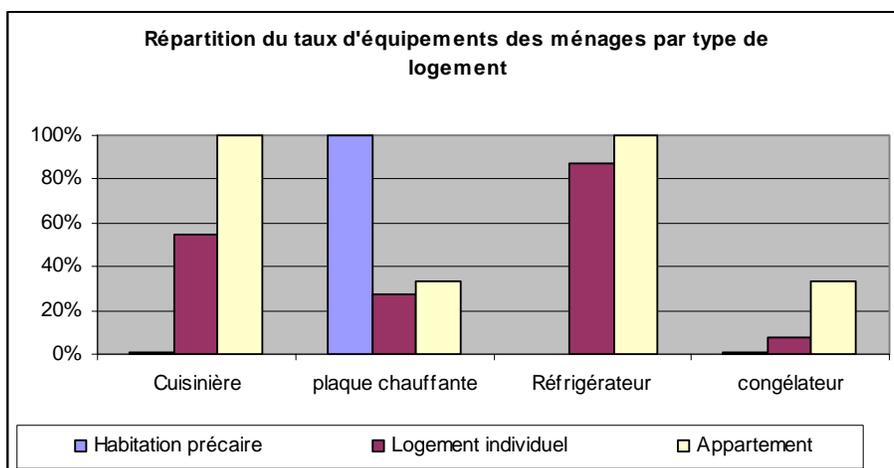
Nbre de chambre	Possède une cuisine			Ne possède pas une cuisine			TOC
	Habitation précaire	Logement individuel	Appartement	Habitation précaire	Logement individuel	Appartement	
1	1	2		2	1		5
2	1	15		4	3		3
3	2	11	2	5	1		2
4		6		2			2
5			1				1
7		1					1
Total	4	35	3	13	5		1,6

Environ 1/3 des ménages enquêtés ne possèdent pas de cuisine dont plus de la moitié sont logés dans des habitations précaires ou dans des logements individuels. Pour ce qui est du nombre de chambre, une maison peut en posséder jusqu'à 7 chambres, néanmoins plus 8/10 des ménages habitent dans au plus trois chambres. pour ce qui du taux d'occupation par chambre, les résultats de l'enquête montre qu'en moyenne dans une chambre nous pouvons trouver jusqu'à 2 personnes (1,6). Le résultat est trivial, puisque quant le nombre de chambre augmente le taux d'occupation diminue.

Tableau 27 : Répartition de l'échantillon par type de logement et par équipements nécessaire

	Cuisinière	plaque chauffante	Réfrigérateur	Congélateur
Habitation précaire		17		
Logement individuel	22	11	35	3
Appartement	3	1	3	1
Total	25	29	38	4
Taux	42%	48%	63%	7%

Par équipements nécessaires pour avoir une nourriture saine, le taux de ménages qui possèdent une cuisinière est de 42%, la plaque chauffante 48%, le réfrigérateur 63% et finalement le congélateur 7%. Ces équipements sont indispensables pour une préparation et pour une conservation des aliments de base.



Nous constatons que les ménages habitants dans des maisons précaires ne possèdent ni la cuisinière, ni le réfrigérateur ni encore un congélateur. Le seul équipement nécessaire pour la préparation et ou la conservation des aliments possédé est la plaque chauffante. Pour les ménages habitants un logement individuel, la tendance est plus pour la cuisinière 55% et le réfrigérateur 88%. Finalement, les personnes habitant dans les appartements, les équipements cuisinière et réfrigérateur sont présents dans les logements de ce type.

3-Source de revenu du ménage.

La section suivante analysera les déterminants et les caractéristiques du revenu du ménage.

Tableau 28 : Répartition des chefs de ménages occupés par secteur d'activité

	Occupé	Non occupé	Total
Industrie ¹⁹	29		28
Service	6		1
Agriculture	13		13
Total	48	12	60

Le secteur d'activité pourvoyeur d'emploi pour les ménages pauvres reste l'industrie au total 6/10 des emplois sont dans ce secteur. Ce dernier est secondé par l'agriculture qui procure de l'emploi à presque 1/4 des occupés. Finalement, le secteur des services est très marginal dans son apport à l'emploi des ménages pauvres. Au total, six ménages sont comptabilisés dans cette catégorie. Les chefs de ménages inoccupés représentent 20% de l'échantillon enquêté.

¹⁹ Pour le secteur industriel, l'artisanat est compris dans ce secteur.

Pour les ménages œuvrant dans le secteur agricole, l'enquête a montré que ces derniers sont plus concentrés dans le sud avec une superficie agricole utile de 1,5 ha.

Répartition de l'échantillon des occupés par secteur d'activité, par propriété de l'activité et par

		Travaille pour son propre compte	Ne travaille pas pour son propre compte	Total
Industrie	Déclaré		14	14
	Non déclaré	5	10	15
Service	Déclaré		3	3
	Non déclaré	2	1	3
Agriculture	Déclaré			
	Non déclaré	13		13
Total		20	28	48

En moyenne 41% des occupés travaillent pour le propre compte soit presque un occupé sur deux. Pour cette catégorie de travailleurs, l'enquête a montré que la totalité n'est déclarée à la sécurité sociale.

Pour les travailleurs travaillant chez une tierce personne, le taux de déclaration global à la sécurité sociale avoisine 60%. Ce taux est plus élevé dans le secteur des services, 75% au total que dans le secteur de l'industrie, 58% au total. Pour le secteur agricole la majorité des occupés ne cotisent pas à la caisse de sécurité sociale.

Tableau 29 : Répartition des occupés par tranche de salaire (**transformer en plus les salaires en US\$**)

TRANCHE DE SALAIRE	< 10000 DA	10000 à 15000 Da	15000 à 20000 Da	20000 à 30000 Da	Total	Salaires moyen en DA ²⁰	Salaires moyen en US\$ ²¹
Industrie	12	8	6	3	29	13000	200
Service	2	4			6	11000	169
Agriculture	10	3			13	9000	138
Total	24	15	6	3	48	11600	178

En moyenne, un chef de ménage occupé gagne 11600 Da²² de salaire par mois, soit 400 DA de moins de SMNG (salaire minimum national garanti²³). Cet écart est beaucoup plus profond dans le secteur agricole -3000 DA et dans le secteur des

²⁰ Le salaire moyen est calculé sur la base des centres de classe de chaque catégorie de salaire.

²¹ 1US\$=65 DA en moyenne en 2008.

²² Le taux de change est en moyenne 1 euro pour 100 DA.

²³ Le SMNG est de 12000 Da à partir de 2007, alors qu'il était 10000 DA en 2005, 8000 Da en 2002.

services -1000 DA. Par contre dans le secteur industriel, le salaire moyen est supérieur de 1000 DA de plus que le SMNG.

Globalement, l'enquête a montré que 50% des occupés touchent moins de 10000 DA, dont 4/10 se concentrent dans le secteur agricole.

Tableau 30 : Répartition des occupés par secteur d'activité et par temps d'occupation

Secteur d'activité du chef du ménage	Permanent	Saisonnier	Occasionnel	Total	Nbre de conjoints occupés	Nbre de ménage dont au moins un enfant travail	Nbre moyen d'enfants occupé par ménage
Industrie	15	5	9	29	1	9	2,0
Service	2	1	3	6	1	2	1,0
Agriculture		12	1	13	1		
inoccupés					1	7	1,3
Total	17	18	13	48		18	1,6
Nombre de mois travaillés en moyenne		5	3				

Par temps d'occupation, les résultats de l'enquête montre que 2/3 des occupés ont des contrats saisonniers ou occasionnels. En outre, le temps moyen d'occupation enregistré la dernière année ne dépasse pas 6 mois. 5 mois pour les travailleurs saisonnier et 3 mois pour les travailleurs occasionnels.

Pour le travail du conjoint, l'enquête montre que seul 4 ménages enquêtés affirment que leur conjoint travail. Le travail des enfants n'est pas significatif, seul 1/3 des ménages ont indiqué qu'au moins un de leur enfant travaille. En moyenne, le nombre d'enfants qui travaille est compris entre 1 à 2. Il faut noter que le travail des enfants est lié à leur age.

4-Consommation des produits alimentaires.

La section suivante détaille les caractéristiques organisationnelles et fonctionnelles de la consommation des produits alimentaires en temps normal de la part des ménages pauvres.

Tableau 31 : Répartition de la dépense moyenne des produits alimentaires par sexe de chef de ménage et catégorie de tranche de salaire

Tranche de salaire sexe	< 10000 DA	10000 à 15000	15000 à 20000	20000 à 30000	inoccupés ²⁴	Total	% de dépense en produit alimentaire par rapport au salaire moyen par sexe
Masculin	7172	11308	12167	20250	5571	9442	83%
Féminin	6000	12000			600	7320	75%
Total	7085	11400	12167	20250	4950	9265	83%
% de dépense en produit alimentaire par rapport au salaire moyen ²⁵	89%	91%	70%	81%	62%		

Par tranche de salaire, nous remarquons que plus le salaire augmente la dépense alimentaire se stabilise. Cette statistique est capitale, elle nous renvoie aux travaux d'Engle sur les courbes logistiques appliquées aux phénomènes de consommation et qui montrent que la consommation des individus augmente jusqu'à un certain niveau pour finir par se stabilisée au tour d'un niveau maximal. Ce niveau est appelé niveau de saturation²⁶.

Aussi, la dépense moyenne des occupés est supérieure à celle des inoccupés. En moyenne, un chef de ménage occupé dépense 80% de son revenu pour l'acquisition des produits alimentaires, contre 60% pour les chef de ménage inoccupé. Par sexe, le chef de ménage de sexe masculin dépense 83% de leur revenu contre 75% pour les chef de ménage de sexe féminin. Dans l'ensemble, un ménage consomme jusqu'à 83% de son revenu pour l'acquisition des produits alimentaire.

Tableau 32 : Répartition du taux dépense en produits alimentaire par niveau scolaire du chef du ménage.

	Revenu moyen	Dépense moyenne en produits alimentaires	% de dépense en produit alimentaire par rapport au salaire moyen par niveau scolaire
sans	8844	6622	75%
PRIMAIRE	11923	12615	106%
Moyen	15750	11000	70%
SECONDAIRE	15125	11625	77%
Universitaire	16833	14333	85%
Total	11208	9265	83%

À l'exception du niveau primaire du chef du ménage qui indique que les ménages dépensent plus que leur revenu pour l'acquisition des produits alimentaires, les autres catégories scolaires du chef de ménage montrent que la dépense moyenne en produit alimentaire est presque égale quelque soit le salaire.

²⁴ Le revenu des inoccupés est sensé être inférieur à 10 000 DA. il s'agit essentiellement de transfert et aides familiales, ...etc.

²⁵ La référence du salaire est le centre de classe de chaque catégorie de salaire

²⁶ La contrainte de saturation de la consommation alimentaire est déterminé par les caractéristiques biologiques des individus. (L'individu a un seul ventre).

Tableau 33 : Répartition de la quantité de produits alimentaire par secteur d'activité du chef du ménage et par lieu d'acquisition.

	Ferme familiale	Marché	autres sources	Total
Industrie	17%	77%	6%	100%
Service	14%	49%	37%	100%
Agriculture	65%	24%	11%	100%
inoccupés	29%	45%	26%	100%
Total	30%	56%	14%	100%

Au total, une quantité sur deux de l'essentiel des produits alimentaires est obtenue sur le marché. 30% est par contre cultivée directement dans la ferme familiale. Finalement, les autres sources d'approvisionnement telles que l'aide, les dons, ...ect ne représentent que 14% des quantités.

Les occupés s'approvisionnent plus sur le marché que les inoccupés. 60% contre 45%. Par contre, l'analyse par secteur d'activité montre que les ménages agricoles ont tendance à tirer profit de l'exploitation familiale. Au total, 65% des quantités de produits alimentaires sont originaires de la ferme familiale. Pour les ménages des secteurs « industrie » et « service », ils recourent plus au marché.

Tableau 34 : Répartition du nombre de ménage par statut d'occupation et nbre de semaine couvertes par le revenu du ménage.

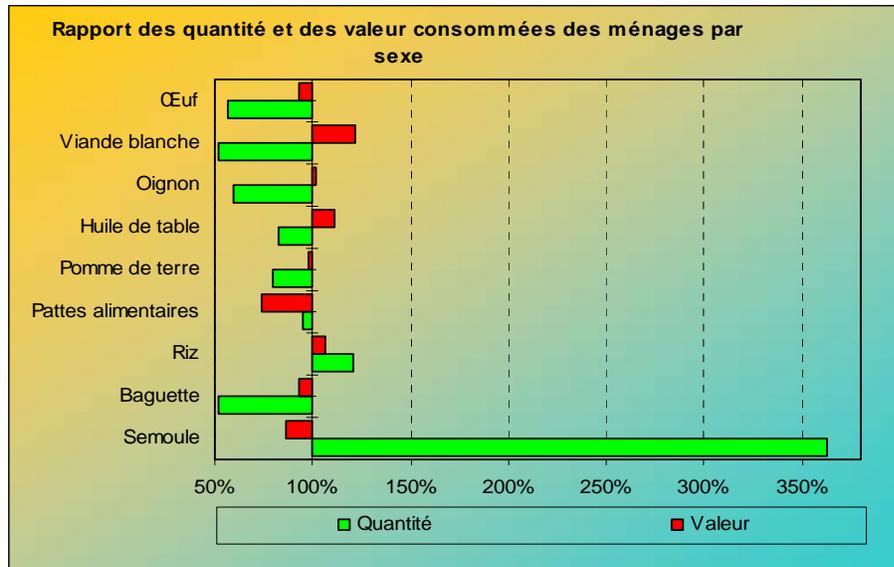
	Moins une semaine	Moins deux semaines	Moins trois semaines	Un mois complet	Plus d'un mois	Total	Temps de couverture moyen
Occupé	18	3	11	15	1	48	2,5
Inoccupé	3	3	5	1		12	2,3
Total	21	6	16	16	1	60	2,5

Environ la moitié des ménages ont indiqué que leur revenu couvre les dépenses alimentaires au plus durant deux semaines. Par contre, ils sont environ 1/3 à affirmer que leur revenu couvre les dépenses alimentaires au-delà d'un mois. en moyenne, le revenu couvre les dépenses alimentaires pendant 2,5 semaines (soit 18 jours). On constate aussi qu'il y'a pas de différence significative par statut d'occupation du chef du ménage.

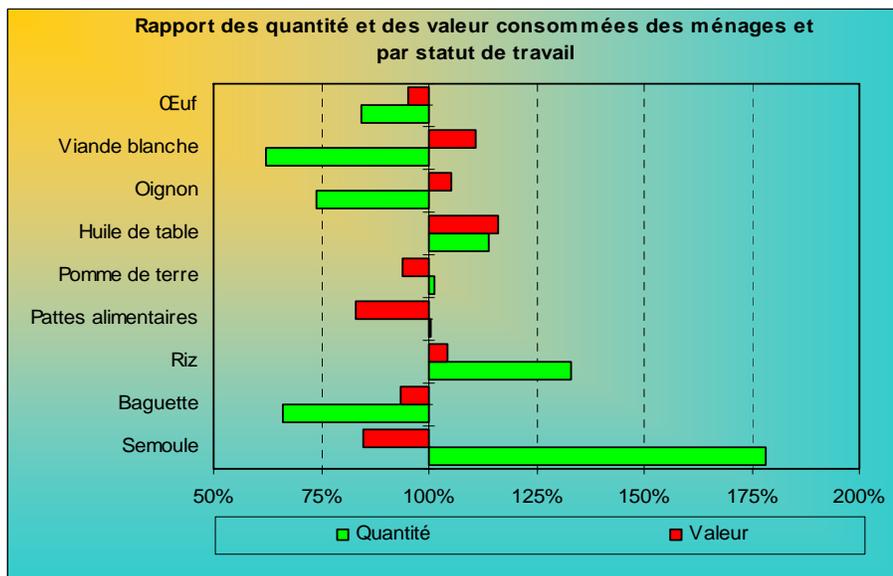
Tableau 35 : Répartition des quantités et valeurs moyennes consommées des principaux produits alimentaires pendant une semaine.

Désignation	Données	Activité		Sexe		Total
		Occupé	Inoccupé	Masculin	Féminin	
Semoule	Quantité (Kg)	25	12	24	6	23
	Valeur d'achat	1051	589	1015	280	975
	Prix unitaire moyen	42	50	43	49	43
Baguette	Quantité (unité)	40	57	40	72	44
	Valeur d'achat	365	551	369	705	404
	Prix unitaire moyen	9	10	9	10	9
Riz	Quantité (Kg)	2	1	2	2	2
	Valeur d'achat	145	109	139	115	137
	Prix unitaire moyen	82	78	82	77	81
Pattes alimentaires	Quantité (Kg)	3	3	3	3	3
	Valeur d'achat	163	163	162	170	163
	Prix unitaire moyen	50	60	51	68	52
Pomme de terre	Quantité (Kg)	8	7	7	9	7
	Valeur d'achat	190	188	185	233	190
	Prix unitaire moyen	25	27	25	26	25
Huile de table	Quantité (litre)	2	2	2	3	2
	Valeur d'achat	402	353	387	468	393
	Prix unitaire moyen	176	151	173	156	171
Oignon	Quantité (Kg)	3	4	3	5	3
	Valeur d'achat	53	72	52	88	56
	Prix unitaire moyen	20	19	20	19	20
Viande blanche	Quantité (Kg)	1	2	1	3	1
	Valeur d'achat	288	463	288	550	310
	Prix unitaire moyen	220	199	222	183	215
Œuf	Quantité (unité)	26	29	25	41	27
	Valeur d'achat	197	234	190	335	203
	Prix unitaire moyen	8	8	8	8	8

Le tableau suivant donne les quantités moyennes consommées par **semaine** pour les principaux produits alimentaires durant les trois derniers mois. Soit du mois de juin jusqu'au mois d'Août. Nous avons différencié cette statistique par sexe du chef du ménage et par statut d'activité.



Par sexe, nous constatons que les chefs de ménage homme ont une différence significative positive de quantités consommées que dans deux produits en l'occurrence la semoule et le riz avec des rapports de 3,5 et de 1,2 fois respectivement. Par contre par valeur dépensée par semaine, seuls quatre produits enregistrent des différences positives mais non importantes à comparer aux rapports obtenus dans la variable quantité. Il s'agit des produits suivants : le riz 106%, l'huile de table 110%, oignon 102% et viande blanche 120%. Globalement, les chefs de ménage femmes dépensent plus que les hommes. la différence est inférieure à 50%. Soit une unité consommée pour les ménages dont le chef est un homme contre deux unités pour les ménages dont le chef est une femme.



Par statut de travail, la semoule, le riz et l'huile de table sont les principaux produits consommés en plus par les ménages dont le chef est occupé. 1,7 ; 1,3 et 1,1 fois respectivement. Cependant par valeur dépensée, la différence entre les deux statuts variée entre 10 à 20% en moyenne.

Tableau 36 : Répartition des moyennes des aides reçues par les ménages.

Désignation du produit		Nbe de ménages ayant reçu	Quantité moyenne reçue
Semoule	Produits dans la ferme familiale	2	7,5
	Obtenu chez un ami ou un bien faiseur	11	8,5
	Total	13	8,3
Pomme de terre	Produits dans la ferme familiale	8	8,1
	Obtenu chez un ami ou un bien faiseur	3	5,0
	Total	11	7,3
Huile de table	Produits dans la ferme familiale		
	Obtenu chez un ami ou un bien faiseur	7	2
	Total	7	2
Oignon	Produits dans la ferme familiale	12	5,3
	Obtenu chez un ami ou un bien faiseur	6	5,5
	Total	18	5,3
Viande blanche	Produits dans la ferme familiale	7	3,7
	Obtenu chez un ami ou un bien faiseur	4	2,7
	Total	11	3,3
Œuf	Produits dans la ferme familiale	4	20
	Obtenu chez un ami ou un bien faiseur	4	30
	Total	8	26

En moyenne, environ 20% des ménages ont déclaré avoir obtenu de l'aide auprès d'un ami ou récupérer dans une ferme familiale au cours des trois derniers mois. La répartition entre ces deux modalités est presque égale. En outre, en terme de quantité reçue, il n'existe pas aussi de différence significative entre les deux canaux d'aide.

Tableau 37 : Répartition du jugement des ménages de la situation des prix des produits alimentaires de base.

	Pas d'augmentation	Faible augmentation	Augmentation moyenne	Forte augmentation	total
Semoule	32%			68%	100%
Baguette	67%		33%		100%
Riz	30%	18%	15%	37%	100%
Pattes alimentaires	33%	18%	15%	33%	100%
Pomme de terre		8%	25%	67%	100%
Huile de table	30%		5%	65%	100%
Oignon	10%	33%	22%	35%	100%
Viande blanche		2%	12%	87%	100%
Œuf	2%		17%	82%	100%

Sans aucun doute, les réponses des ménages pauvres interrogés montrent que les prix ont bel et bien augmenté durant les trois derniers mois. Hormis la baguette dont le prix est subventionné, les autres produits alimentaires enregistrent des appréciations d'augmentation de plus de 70% des ménages.

5-Comportement des ménages face à la flambée des prix des produits alimentaires de base.

La section suivante détaillera les résultats d'enquête sur le comportement des ménages face à la flambée des prix des produits alimentaires de base.

5-1 La recherche d'un plus d'argent pour faire face à la flambée des prix

L'action par la recherche de crédit est mesure première que les ménages pauvres déploient pour faire face à la flambée des prix. Les tableaux suivants donnent les mesures de crédit entreprise par les ménages en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques.

Tableau 38 : Répartition des ménages par sexe et par mesures monétaires pour faire face à la flambée des prix des produits alimentaires de base.

	Hommes	Femmes
Faire un emprunt chez un ami de la famille	60%	60%
achat à crédit	56%	40%
achat des produits de moindres qualités	56%	40%
autres mesures monétaires	33%	60%

Comme mesure pour faire face à la flambée des prix des produits alimentaires de base, le recours à l'emprunt, à l'achat à crédit et à l'achat de produits alimentaires de moindres qualités sont des mesures pratiquées par 6/10 des hommes dont leur pouvoir d'achat en produits alimentaires a substantiellement diminué. Pour les chefs de ménage femme, l'emprunt chez un membre de la famille ou un ami reste la

mesure la plus appropriée. Néanmoins, l'achat à crédit et l'achat de produit de moindre qualité sont des mesures pratiquées par 4/10 des femmes chef de ménage.

	Occupés	Inoccupés
Faire un emprunt chez un ami de la famille	54%	83%
achat à crédit	50%	75%
achat des produits de moindres qualités	50%	75%
autres mesures monétaires	29%	58%

Par statut d'occupation, les mesures citées dans le tableau sont plus expressives chez les ménages dont le chef est inoccupé.

Tranche de salaire	< 10000 DA	10000 à 15000	15000 à 20000	20000 à 30000
Faire un emprunt chez un ami de la famille	78%	40%	33%	25%
achat à crédit	63%	67%	0%	25%
achat des produits de moindres qualités	56%	47%	67%	25%
autres mesures monétaires	44%	27%	0%	0%

Par tranche de salaire, nous constatons que globalement c'est dans la tranche faible de salaire que les chefs de ménages recourent aux différentes mesures déjà citées. L'augmentation du salaire fait diminué le recours à ces mesures. En effet, tout accroissement moyen du salaire de 5000 Da fait diminué le recours à ces mesures pour 15% de la population enquêtées.

5-2 Changement du lieu d'approvisionnement.

La quête du faible prix peut aussi se faire par la recherche de lieu d'approvisionnement. En effet, l'enquête a montré que 55% des ménages enquêtés ont recouru à cette stratégie.

		Nbre	% par rapport au total de chaque modalité
sexe	Hommes	31	56%
	Femmes	2	40%
Statut de travail	Occupé	29	60%
	Inoccupé	4	33%
Tranche de salaire	< 10000 DA	20	74%
	10000 à 15000	8	53%
	15000 à 20000	3	50%

Le changement du lieu d'approvisionnement pour compenser la hausse des prix est plus accentué chez les hommes que les femmes. Pour le statut du travail sont les occupés qui se déplacent le plus que les inoccupés et finalement par

tranche de salaire, les ménages avec un bas salaire cherchent plus dans d'autres marchés.

		Achat au niveau des fermes	Marchant de fruits et légumes ambulants	marché communal hebdomadaire	marché hors de la commune
sexe	Homme	35%	24%	24%	24%
	Femme	20%	40%	0%	0%
Statut de travail	Occupé	35%	29%	27%	23%
	Inoccupé	25%	8%	0%	17%
Tranche de salaire	< 10000 DA	59%	33%	30%	37%
	10000 à 15000	13%	33%	13%	7%
	15000 à 20000	0%	17%	50%	0%

Globalement, la démarche entreprise par les ménages est plurielle. Toute place ou marché où le prix peut être bas est visité par le chef du ménage. Seule la tranche revenu moins de 10000 Da semble privilégié plus l'achat au niveau des fermes. Pour la tranche de 15000 à 20000 Da, le choix du marché hebdomadaire est le plus avantagez parmi les différentes options du lieu d'approvisionnement. Cette situation est sans doute liée aux capacités d'approvisionnement du ménage. En effet, les achats du manéges peuvent durés au plus une semaine²⁷.

5-3 La culture de la terre comme complément au marché.

	Industrie	Service	Agriculture	Autre	Total
Cultivé la terre	6	3	5	5	19
N'a pas cultivé la terre	23	3	8	7	41
Total	29	6	13	12	60

Comme le montre bien ce tableau, la culture des terres comme complément en produits alimentaires est une option choisie par 33% des ménages enquêtés. Cette situation est liée au fait que la majorité des personnes ayant répondu par l'affirmatif sont propriétaires de terres agricoles.

5-4 Le paiement en nature pour travail fourni

Le paiement en nature est pratique très rare. L'enquête a montré que seule une personne a procédé à cette option. Elle a reçu un sac de semoule de 25 Kg et 5 litres de l'huile de table.

²⁷ Le marché hebdomadaire se caractérise essentiellement par la disponibilité des produits frais (donc longue conservation) et aussi par des prix raisonnables (donc plus de quantité à acheter).

5-5 La recherche d'un travail supplémentaire.

La recherche d'un travail supplémentaire par le chef du ménage est une action qui peut être choisie pour avoir un plus dans le revenu. Les données d'enquête ont montré que 28 chefs de ménage (soit 47%) ont cherché un travail supplémentaire.

Tableau 39 : répartition du nombre de personnes ayant cherché un poste de travail supplémentaire par statut d'occupation et par sexe du chef du ménage.

	Occupé		Inoccupé		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	
A cherché un travail supplémentaire	20	1	5	2	28
N'a pas cherché un travail supplémentaire	25	2	5		32
Total	45	3	10	2	60
Nbre de jours travaillés en moyenne	14	30	28	49	23

La majorité des chefs de ménages ayant cherché un poste de travail supplémentaire sont déjà occupés. Pour les femmes inoccupées, la totalité ont manifesté un intérêt pour chercher un poste de travail supplémentaire.

La durée du travail supplémentaire est beaucoup plus longue chez les femmes que les hommes. En moyenne les femmes occupées ont travaillé deux fois plus longtemps que les hommes occupés. Pour les femmes inoccupées, la durée du travail supplémentaire est de trois semaines de plus que les hommes non occupés.

En général, le travail supplémentaire dure trois semaines.

5-6 Le travail des membres de la famille comme complément au revenu du ménage.

	Occupé		Inoccupé		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Femme ou mari	1				1
Filles adultes	2	1	2	2	7
Garçons adultes	10	2	6	1	19
Filles/ Garçons scolarisés		1			1
Nièce / Neveu		1			1
Cousin		1			1

Nous constatons que le revenu supplémentaire obtenu par l'utilisation de la main d'œuvre des membres de ménage n'est pas très important à comparer aux autres options de recherche de revenus supplémentaires. À l'exception des Garçons adultes comme facteur de revenu supplémentaire, les autres forces vives de travail ne sont mobilisées que marginalement. Au total, un ménage sur trois a demandé au (x) garçon (s) d'aller chercher un emploi pour subvenir aux besoins alimentaires du ménage.

En outre, cette mobilisation est plus prononcée chez les ménages dont le chef est occupé.

5-7 L'aide alimentaire de la part des directions sociales.

Le recours à la banque alimentaires est une opération très fréquente durant les périodes du ramadhan ou durant une période de crise (catastrophe naturelle, ...etc). Dans le cas de cette étude, seuls deux ménages ont eu une aide en nature de la part de la direction sociale (croissant rouge, ministère de la solidarité).

5-8 Diminution de la demande alimentaire du ménage.

La réduction de la demande alimentaire du ménage est appréhendée dans le cadre de cette étude par l'envoi et ou le placement des enfants chez des proches pour couvrir leur besoins alimentaires pendant une certaine période. L'enquête a révélé l'existence de quatre cas, soit 7% de l'échantillon.

	Nbre de ménages concerné	La durée moyenne de séjour de l'enfant en jour
Occupé	3	3
Inoccupé	1	20

La durée moyenne des enfants placés auprès des membres de la famille, varié considérable du ménage dont le chef est occupé au ménage dont le chef est inoccupé. En moyenne, l'enfant du ménage dont le chef est occupé séjourne moins d'une semaine. Trois jours au total. Par contre pour le ménage dont le chef est inoccupé la durée du séjour est de trois semaines.

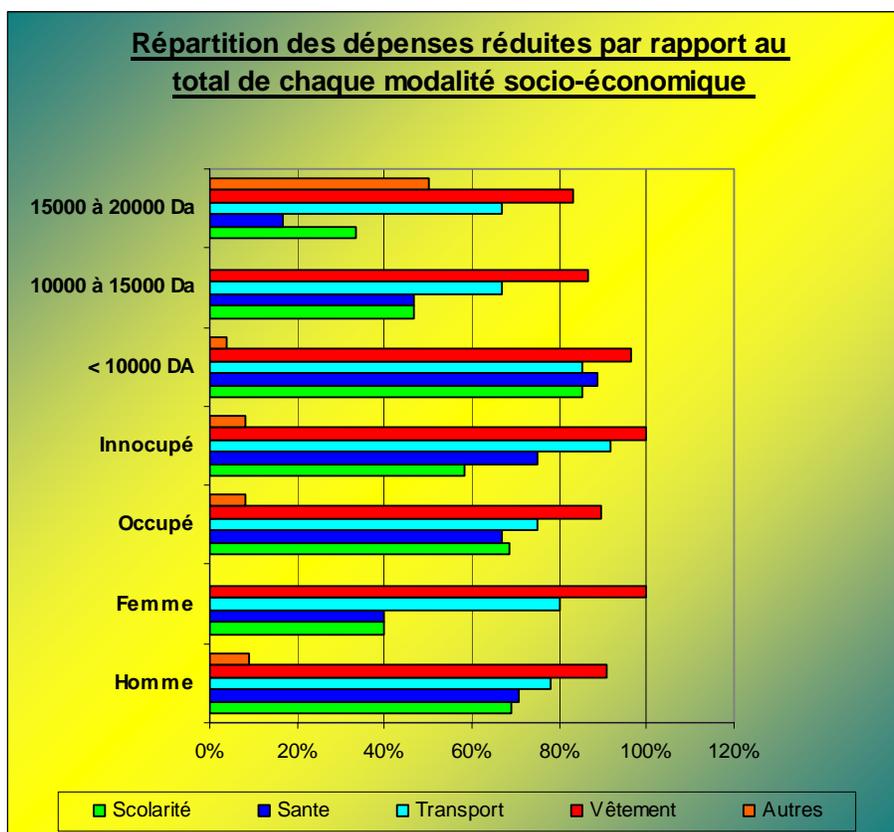
5-9 La diminution des autres postes de dépenses du ménage.

L'action par la réduction des autres postes de dépenses du ménage est option très pratiquée par les ménages. Le tableau suivant donne le nombre de ménage ayant recouru à cette pratique en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques.

Tableau 40 : Le nombre de ménage ayant réduits certaines dépenses pour subvenir à leur besoin alimentaire

	Désignation de la dépense réduite	Scolarité	santé	transport	vêtement	autres
Sexe	Homme	38	39	43	50	5
	Femme	2	2	4	5	
statut d'occupation	Occupé	33	32	36	43	4
	Inoccupé	7	9	11	12	1
Tranche de salaire	< 10000 DA	23	24	23	26	1
	10000 à 15000	7	7	10	13	0
	15000 à 20000	2	1	4	5	3

Le graphe suivant montre le pourcentage de ménage par catégorie socio-économique ayant réduit certaines dépenses pour subvenir aux besoins alimentaires du ménage²⁸.



Le graphe montre bien que la dépense en vêtement est la plus ciblée par les ménages pauvres pour venir à bout de leur demande alimentaire. En effet, presque la totalité des ménages toute catégorie confondue ont agit sur cette dépense. Le transport est l'autre poste de dépense converti en parti par les ménages pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Finalement, les dépenses de santé et de scolarité ne sont pas des moindres. En moyenne 50% des ménages ont agit sur ces postes de dépense.

L'analyse par modalité socio-économique montre que les chefs de ménage femmes agissent plus sur les postes transport et vêtement que les chefs de ménages homme qui agissent sur la majorité des postes de dépenses. Pour les modalités occupé et innocupé il n'y a de différence significative. Par contre par tranche d'âge, plus le salaire augmente, les postes de dépense santé et scolarité sont partiellement épargnés.

²⁸ Exemple : le pourcentage de ménage homme ayant réduit la dépense de scolarité est de $38/55=69\%$.

5-10 L'achat de produits de moindre qualité.

L'achat de produit de moindre qualité peut être interprété comme une action qui permettrait de réduire la dépense globale en produits alimentaires. Les résultats de l'enquête ont révélé que cette pratique touche presque neuf ménages sur dix. le tableau suivant détail par catégorie socio-économique le recours à cette action.

		Nbre	% du total de chaque modalité
Sexe	Homme	48	87%
	Femme	4	80%
statut d'occupation	Occupé	43	90%
	Inoccupé	9	75%
Tranche de salaire	< 10000 DA	23	85%
	10000 à 15000	14	93%
	15000 à 20000	6	100%

5-11 La réduction du nombre de repas par jour.

Cette action vise à diminuer la quantité consommée de la part des membres du ménage. Au total, un ménage sur deux a eu à recourir à cette pratique durant les six dernier mois.

		Nbre	% du total de chaque modalité
Sexe	Homme	26	47%
	Femme	2	40%
statut d'occupation	Occupé	22	46%
	Inoccupé	6	50%
Tranche de salaire	< 10000 DA	17	63%
	10000 à 15000	5	33%
	15000 à 20000	1	17%

Seuls les ménages dans la tranche de salaire dépassant 15000 Da n'ont pas recouru massivement à cette pratique.

6- L'analyse globale de l'impact de la flambée des prix sur le comportement des ménages.

Pour une analyse globale de l'impact de la flambée des prix des prix des produits alimentaires de base sur les ménages pauvres, nous avons effectués une analyse factorielle par correspondance multiple sur les variables identifiant le ménage et les variables identifiant le comportement des ménages face à la flambée des prix. Au total 20 variables sont sélectionnées. Il s'agit de :

Variables identifiant le ménage.

Variables	Modalités	Nbre de modalités
Age	30-40 ans, 40-50 ans, 50-60 ans et 60 et +	4
Sexe	Homme , Femme	2
Niveau scolaire	Sans, Primaire, moyen, secondaire, Universitaire	5
Nbre d'enfants	1-3, 4-6, 7-9 et 10 et +	4
Type de maison	Maison pricaire, maison individuelle, appartement	3
Situation vis-à-vis du travail	Occupé, non occupé	2
Tranche de salaire	< 10000 DA, 10000-15000 Da, 15000-20000 Da, 20000-30000 DA, 30000 Da et +	5

Variables identifiant le comportement vis-à-vis de la flambée des prix

Variables	Modalités	Nbre de modalités
Emprunt chez un ami	Oui, Non	2
Acheter à crédit	Oui, Non	2
Acheter des produits de moindre qualité	Oui, Non	2
Changer de lieu d'approvisionnement	Oui, Non	2
Cultivé la terre	Oui, Non	2
faire un travail supplémentaire	Oui, Non	2
Réduire les dépenses de scolarité	Oui, Non	2
Réduire les dépenses de santé	Oui, Non	2
Réduire les dépenses de transport	Oui, Non	2
Réduire les dépenses de vetement	Oui, Non	2
achat de produit de moindre qualité	Oui, Non	2
Réduire la consommation à un seul repas	Oui, Non	2

L'analyse des résultats obtenue par le logiciel STATISTICA 6.0 a permet de générer l'information suivante.

Le tableau des valeurs propres traduisant l'inertie.

Valeurs Propres et Inertie de toutes les Dimensions (Feuille1 dans Importé) Table d'Entrée (Lignes x Colonnes) : 51 x 51 (Table de Burt) Inertie Totale = 1,5500					
	ValSing.	ValProp.	%age	%age cumulé	Chi ²
1	0,518737	0,269088	17,36052	17,3605	675,6517
2	0,369946	0,136860	8,82969	26,1902	343,6417
3	0,349006	0,121805	7,85839	34,0486	305,8397
4	0,321810	0,103562	6,68139	40,7300	260,0321
5	0,289613	0,083876	5,41134	46,1413	210,6031
6	0,285237	0,081360	5,24903	51,3904	204,2863

Le tableau montre que l'information générée par le premier plan factoriel est de 26%. Ce plan est très significatif pour dégager les principaux profils des ménages face la flambée des prix des produits alimentaires de base.

la projections des modalités sur le premier plan factoriel est donnée dans le tableau suivant.

	Axe-01	Axe-02	Qualité	Inertie	Inertie- Axe-01	Cosinus ² - Axe-01	Inertie- Axe-02	Cosinus ² - Axe-02
age (30-40)	-1,333	1,540	30%	3%	2%	13%	6%	17%
age (40-50)	-0,630	-0,209	18%	2%	2%	16%	0%	2%
age (50-60)	0,222	-0,339	8%	2%	0%	3%	1%	6%
age (60 et +)	0,644	0,231	21%	2%	2%	18%	1%	2%
Homme	0,021	-0,052	3%	0%	0%	0%	0%	3%
Femme	-0,232	0,562	3%	3%	0%	0%	1%	3%
Sans	0,640	0,135	51%	1%	4%	49%	0%	2%
PRIMAIRE	-0,385	-0,905	27%	3%	1%	4%	7%	23%
Moyen	-1,084	1,022	16%	3%	1%	9%	3%	8%
SECONDAIRE	-1,472	0,663	35%	3%	5%	29%	2%	6%
Universitaire	-0,284	-0,425	1%	3%	0%	0%	0%	1%
Nbre d'enfant (1-3)	0,422	0,264	6%	3%	1%	5%	1%	2%
Nbre d'enfant (4-6)	-0,147	0,436	13%	2%	0%	1%	3%	11%
Nbre d'enfant (7-9)	-0,220	-0,420	11%	2%	0%	2%	2%	8%
Nbre d'enfant (10 et +)	0,392	-0,799	9%	3%	0%	2%	2%	7%
maison précaire	1,181	0,569	70%	2%	7%	56%	3%	13%
logement individuel	-0,454	-0,344	63%	1%	3%	40%	3%	23%
Appartement	-0,788	1,252	12%	3%	1%	3%	3%	8%
Occupé	-0,062	0,111	7%	1%	0%	2%	0%	5%
non occupé	0,270	-0,486	7%	3%	0%	2%	2%	5%
< 10000 DA	0,624	0,266	39%	2%	3%	33%	1%	6%
10000 à 15000 Da	-0,576	-0,112	12%	2%	2%	11%	0%	0%
15000 à 20000 DA	-1,157	-0,252	16%	3%	3%	15%	0%	1%
20000 à 30000 Da	-1,059	0,172	8%	3%	1%	8%	0%	0%
30000 Da et +	0,422	-0,670	8%	3%	0%	2%	2%	6%
Emprunt chez un ami-Oui	0,550	0,006	44%	1%	3%	44%	0%	0%
Emprunt chez un ami-Non	-0,803	-0,008	44%	2%	5%	44%	0%	0%
Acheter à crédit-Oui	0,294	-0,267	19%	1%	1%	10%	1%	8%
Acheter à crédit-Non	-0,349	0,317	19%	2%	1%	10%	2%	8%
Acheter des produits de moindre qualité-Oui	0,253	-0,353	22%	1%	1%	8%	2%	15%
Acheter des produits de moindre qualité-Non	-0,300	0,419	22%	2%	1%	8%	3%	15%
Changer de lieu d'approvisionnement-Oui	0,443	0,348	40%	1%	2%	25%	2%	15%
Changer de lieu d'approvisionnement-Non	-0,562	-0,442	40%	2%	3%	25%	3%	15%
Cultivé la terre-Oui	-0,147	-0,932	42%	2%	0%	1%	10%	41%
Cultivé la terre-Non	0,070	0,443	42%	1%	0%	1%	5%	41%
faire un travail supplémentaire-Oui	-0,547	-0,307	36%	2%	3%	27%	2%	9%
faire un travail supplémentaire-Non	0,494	0,278	36%	2%	2%	27%	1%	9%
Réduire les dépenses de scolarité-Oui	0,461	-0,088	43%	1%	3%	41%	0%	2%
Réduire les dépenses de scolarité-Non	-0,898	0,171	43%	2%	5%	41%	0%	2%
Réduire les dépenses de santé-Oui	0,488	-0,065	51%	1%	3%	50%	0%	1%
Réduire les dépenses de santé-Non	-1,028	0,136	51%	2%	6%	50%	0%	1%
Réduire les dépenses de transport-Oui	0,278	-0,222	45%	1%	1%	27%	1%	17%
Réduire les dépenses de transport-Non	-0,985	0,786	45%	3%	4%	27%	5%	17%
Réduire les dépenses de vetement-Oui	0,158	-0,131	46%	0%	0%	27%	1%	19%
Réduire les dépenses de vetement-Non	-1,705	1,419	46%	3%	5%	27%	6%	19%
achat de produit de moindre qualité-Oui	-0,056	-0,179	22%	0%	0%	2%	1%	20%
achat de produit de moindre qualité-Non	0,356	1,141	22%	3%	0%	2%	6%	20%
Réduire la consommation à un seul repas-Oui	0,759	0,130	50%	2%	5%	49%	0%	1%
Réduire la consommation à un seul repas-Non	-0,640	-0,110	50%	1%	4%	49%	0%	1%

En fonction des signes des modalités sur chaque axe, nous avons quatre profils des ménages face à la flambée des prix des produits alimentaires de base.

Revoir le profil en utilisant

Variable	Profil +,+	Profil 2 (+,-)	Profil 3 (-,-)	Profil 4 (-,+)
Age	age (60 et +)	age (50-60)	age (40-50)	age (30-40)
Sexe		Homme		Femme
Niveau scolaire	Sans		PRIMAIRE et Univesitaire	Moyen et Secondaire
Nbre d'enfants	Nbre d'enfant (1-3)	Nbre d'enfant (10 et +)	Nbre d'enfant (7-9)	Nbre d'enfant (4-6)
Type de maison	maison précaire		logement individuel	appartement
Situation vis-à-vis du travail		non occupé		Occupé
Tranche de salaire	< 10000 DA	30000 Da et +	10000 à 15000 Da et 15000 à 20000 Da	20000 à 30000 Da
Emprunt chez un ami	Oui		Non	
Acheter à crédit		Oui		Non
Acheter des produits de moindre qualité		Oui		Non
Changer de lieu d'approvisionnement	Oui		Non	
Cultivé la terre	Non		Oui	
faire un travail supplémentaire	Non		Oui	
Réduire les dépenses de scolarité		Oui		Non
Réduire les dépenses de santé		Oui		Non
Réduire les dépenses de transport		Oui		Non
Réduire les dépenses de vetement		Oui		Non
achat de produit de moindre qualité	Non		Oui	Non
Réduire la consommation à un seul repas	Oui		Non	

L'analyse des quatre profils montre que le profil 4 est presque indifférent à la flambée des prix des produits de base. Il se caractérise par un chef de ménage âgé de 30 à 40 ans, de sexe féminin, ayant un niveau scolaire moyen et ou secondaire, gagnant entre 20000 à 30000 Da, habitant un appartement et ayant de 4 à 6 enfants.

A l'opposé le profil 2 qui se caractérise par un chef de ménage de sexe masculin, âgé de 50 à 60 ans, ayant plus de 10 enfants et gagnant plus de 30000 Da et une situation de non occupé vis-à-vis du marché du travail réagi sensiblement à la flambée des prix de produits alimentaires de base. Sa réaction se caractérise par l'achat à crédit, l'achat de produit de moindre qualité et la réduction des dépenses de santé, scolarité, vêtement et transport.

Le profil 1 est peu sensible à la flambée des prix de produit de base. il adopte une stratégie prudentielle. Il se caractérise par les ménages dont le chef est âgé de 60 et +, sans scolarité, nombre d'enfant de 1 à 3, habite une maison précaire et gagnant moins de 10000 DA. la stratégie adoptée se base sur un apport supplémentaire en argent (emprunt chez un ami), et réduire les prix par le changement du lieu d'approvisionnement et réduire la consommation à un seul repas. Par contre, ce type

de ménage ne fourni pas de travail supplémentaire ni cultivé de la terre ni encore acheter des produits de moindre qualité.

Finalement, le profil 3 se caractérise par une stratégie d'accroissement des moyens financiers et physiques permettant une augmentation des disponibilités alimentaires du ménage. En effet, ce type de ménage à tendance à fournir un travail supplémentaire, cultivé la terre et acheter des produits de moindre qualité. Par contre, il refuse l'emprunt, ne change pas de lieu d'approvisionnement, ni encore réduire le nombre de repas par jour. Le profil du ménage est un chef âgé de 40 à 50 ans, niveau scolaire universitaire et ou primaire, ayant entre 7 à 9 enfants, gagnant entre 10000 à 20000 Da et habitant un appartement.

7-Conclusion.

En conclusion de cette étude de cas, il apparaît clair que la flambée des prix des produits alimentaires de base fait réagir les ménages pauvres différemment en fonction des leur caractéristiques socio-économiques. Néanmoins, les résultats obtenus restent indicatifs dans l'ensemble, car la taille de l'échantillon reste faible. En outre, l'identification des ménages pauvres n'est pas une tâche facile puisqu'il n'existe pas de fichier nominatif des pauvres.

K- Indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire.

Pour les indicateurs de suivi de la sécurité alimentaires, la FAO a établi une batterie d'indicateurs de différents niveaux d'analyse et d'appréciation pour une prise de décision sur les actions à mener envers les populations en difficultés d'alimentation.

Le tableau suivant donne les indicateurs que la FAO a résumé pour un suivi efficace de la situation de la sécurité alimentaire.

Indicateur
Sécurité alimentaire et nutrition
<i>État de la consommation alimentaire</i>
Disponibilité énergétique alimentaire moyenne par personne (DEA)
Part des céréales, racines et tubercules, en pourcentage de la DEA
Pourcentage de la population souffrant de sous-alimentation
<i>État sanitaire</i>
Espérance de vie à la naissance
Taux de mortalité maternelle (en pourcentage)
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en pourcentage)
Taux de mortalité infantile (en pourcentage)
Prévalence de l'anémie
Prévalence du choléra
Prévalence d'infections respiratoires aiguës
Prévalence de la diarrhée
Prévalence du VIH
Prévalence de la malaria
Prévalence de la tuberculose
<i>État nutritionnel</i>
Proportion d'adultes présentant un indice faible de masse corporelle
Pourcentage des enfants de 0-3 mois allaités exclusivement au sein
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale
Pourcentage des enfants de moins de 5 souffrant de cécité nocturne
Pourcentage des ménages consommant du sel iodé
Pourcentage de nouveaux-nés ayant un faible poids à la naissance
Pourcentage de la population souffrant de goître
Indicateurs pour les facteurs de vulnérabilité
<i>Conditions démographiques</i>
Taux de fécondité
Pourcentage de la population, pour différentes tranches d'âge
Taux de croissance démographique
Répartition de la population entre les villes et les campagnes
<i>Conditions écologiques</i>
Terres arables par personne
Taux annuel moyen de déforestation
Émission de dioxyde de carbone par personne
Capacité de charge des terres
Pays disposant de stratégies écologiques (en pourcentage)
Utilisation de l'énergie en agriculture
Superficie boisée, en pourcentage des terres totales
PIB par unité d'énergie employée
Terres protégées en pourcentage des terres arables totales
Zones de mangroves
Évolution des km ² de terres boisées au cours des 10 dernières années (en pourcentage)
Terres fortement dégradées, en pourcentage des terres totales
Densité des arbres hors forêt

Dégradation totale des sols due à l'intervention humaine
Pollution de l'air en milieu urbain
Conditions économiques
Terres cultivées, en pourcentage des terres totales
Taux d'emploi de la population en âge de travailler (en pourcentage)
PIB/PNB par personne
Croissance des rendements céréaliers
Croissance du PIB
Croissance des rendements des denrées de base, par produit
Emploi du secteur informel, en pourcentage de l'emploi total
Part de l'agriculture dans le PIB
Salaires, par activité économique (en dollars réels par an)
Rendement à l'hectare des principales céréales
Conditions politiques
Nombre de pays confrontés à des crises dues à des conflits
Conditions socio-culturelles
Taux d'alphabétisation des adultes
Taux d'analphabétisme des femmes
Taux net d'inscription des filles à l'école primaire
Taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15-24 ans
Inscription nette à l'école primaire ou taux de fréquentation (en pourcentage)
Pourcentage de la population ayant accès à des soins de santé primaires
Pourcentage des élèves de 1er année atteignant la 5e année
Risques, dangers, chocs
Indice de pluviosité mensuelle, au plan national
Intensité de l'utilisation d'eau douce provenant de sources internes renouvelées
Évolution de l'occupation des sols
Pourcentage de la population victime de la sécheresse et de catastrophes naturelles
Pourcentage des terres menacées d'érosion
Taux de déforestation
Disponibilités alimentaires
Disponibilité de protéines animales par personne
Disponibilité de céréales par personne
Disponibilité de matières grasses alimentaires par personne
Disponibilité de protéines alimentaires par personne
Indice de production vivrière
Accès aux aliments
Indice des prix à la consommation
Indice des prix des aliments
Indice de Gini de la répartition des revenus
PIB/PNB par personne
Densité des marchés (nombre de marchés par unité de surface)
Routes pavées en pourcentage du total des routes
Population vivant au-dessous du seuil de pauvreté nationale (en pourcentage)
Population vivant avec moins de 1 dollar par jour (en pourcentage)
Pourcentage des revenus des ménages consacré à l'alimentation pour le quintile le plus pauvre
Pourcentage des revenus consacré à l'alimentation
Part du cinquième le plus pauvre de la population, dans la consommation nationale totale
Taux de l'écart de pauvreté
Densité du réseau routier (kilomètres de route par unité de surface)
Part des revenus nationaux, par centile de population
Stabilité des disponibilités et de l'accès à la nourriture
Taux de dépendance à l'égard des importations céréalières
Fréquence des informations commerciales publiées ou diffusées
Indice de variabilité de la production vivrière
Capacité d'autoapprovisionnement en céréales, en mois
Variabilité des prix des denrées alimentaires
Caractéristiques des ménages
Revenus moyens des ménages (zones urbaines seulement)

Taille moyenne des ménages
Nombre de personnes par pièce, ou superficie moyenne par personne
Rapport entre personnes à charge et actifs dans les ménages moyens
Santé et hygiène
Taux de contraception (en pourcentage)
Estimation du taux de prévalence du VIH parmi les adultes (en pourcentage)
Prévalence du VIH chez les femmes enceintes de moins de 25 ans (en pourcentage)
Pourcentage des enfants d'un an vaccinés contre la rougeole
Pourcentage de la population ayant accès à des services adéquats d'assainissement
Pourcentage de la population ayant accès à des soins de santé primaires
Pourcentage de la population ayant accès à de l'eau salubre
Soins et pratiques alimentaires
Nombre de repas consommés par jour
Pourcentage des naissances survenues en présence d'agents sanitaires qualifiés
Pourcentage des enfants de moins de 15 ans au travail
Âge au sevrage

source : FAO.

En plus des ces indicateurs, nous proposons les indicateurs suivants. Ils ont pour rôle de mieux cibler les populations pauvres et vulnérables face aux changements des conditions socio-économiques et politiques (nationales et internationales)

Indicateurs pour les facteurs de vulnérabilité
Conditions écologiques
quantité d'eau retenue par SAU
dépenses d'irrigation par 1000 Hab
pluviométrie par principale zone agro écologique
Nbre de jours de sirocco par an
Conditions économiques
taux d'inflation alimentaire national
taux d'inflation alimentaire union européen
taux d'inflation alimentaire USA
L'offre et le demande mondiale des céréales et lait
Assurance agricole par Ha
indemnité d'assurance agricole par Ha.
Nbre de Km de piste agricole ouvert par an
Conditions socio-culturelles
Nbre d'associations à caractère agricole par 1000 Ha.
Risques, dangers, chocs
% des terres céréalières touchées par des sinistres
Taux de mortalité du bovin
Caractéristiques des ménages
Evolution moyenne annuel de SNMG
Santé et hygiène
Nbre de medecin par 1000 Ha en milieu rural
Nbre de pharmacie par 1000 habitants en milieu rural
Nbre de vétérinaire par 1000 habitants

Conclusion.

Il apparaît au terme de cette étude que le secteur agricole et son lien étroit avec l'alimentation et la sécurité alimentaire présente un aspect structurel très marquant et qui se caractérise par une dépendance directe du climat. Par contre pour les produits alimentaires de base le chemin est encore long car 1 kg sur 3 et un litre de lait sur deux sont importés.

L'accès des pauvres aux protéines animales est très faible. Cette situation est le résultat direct de la politique céréalière menée par les autorités qui a induit à la réduction des ces terres dans les zones à haute potentialité d'élevage.

L'impact de la flambée des prix sur les produits de base a montré que les ménages pauvres ont tendance à varier leur action pour endiguer la hausse des prix. Les mécanismes de marchés et sociaux sont les plus utilisés.

Finalement, les indicateurs proposés visent essentiellement à mieux capter les sensibilités des différentes variations sur le prix des aliments de base sur les ménages pauvres. En général, les ménages pauvres sont les premiers à subir la hausse des prix.

Ce travail peut être amélioré en traitant davantage les mécanismes de formation des prix des produits alimentaires surtout en cas d'augmentation des prix sur le marché national et international.

Annexe-01

Projet de questionnaire : version 01 du 25/08/08

Date :...../...../.....

Commune :.....

Wilaya :.....

NB : le présent questionnaire est anonyme et ne fait pas l'objet d'identification de personnes nécessiteuses. Il vise essentiellement à comprendre la stratégie et le comportement des ménages face à l'augmentation des produits alimentaires.

A- Identification du ménage

1-L'âge du chef de ménage

2- Sexe du chef ménage Homme femme

3-Niveau de scolarité du chef de ménage :

4-La taille totale du ménage (le nombre total des membres du ménage y compris les nièces, cousins, etc) qui vivent ensemble.

5-l'âge des membres du ménage (les enfants essentiellement)

	Garçons	Filles
1 à 10 ans		
11 à 20 ans		
20 à 30 ans		
30 à 40 ans		

6-Niveau scolaire des enfants, donner le nombre

	Nbre de Garçons	Nbre de Filles
Sans scolarité		
Primaire		
Secondaire		
Universitaire		
Formation professionnelle		

7-Niveau scolaire de la mère.

B- Identification et Commodités de l'habitation

8-Le type de logement

Gorby (habitation précaire) (préciser)	Logement individuel	appartement	Autre
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

9-Branchement au réseau électrique. Oui Non

10-Branchement au réseau de gaz de ville Oui Non

11-Branchement au réseau d'assainissement Oui Non

12-Dans le cas où c'est non alors préciser le lieu de déversement des eaux usées

Fausse sceptique	<input type="text"/>
Dans la nature	<input type="text"/>
Autres à préciser

13-Branchement au réseau AEP Oui Non

14-Précisez aussi d'autres sources d'alimentation en eau potable.

Puits

Fontaine publique

Citerne

Autre préciser

15-Quel est le nombre de chambres dans le logement

16-Avez-vous une cuisine. Oui Non

17-Existe-t-il un coin d'eau dans la cuisine Oui Non

18-Quelques équipements indispensables

Cuisinière	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Plaque chauffante (Tabona)	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Réfrigérateur	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
Congélateur	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

C- Sources de revenu. Le chef du ménage.

19-Est-ce que le chef de ménage travaille Oui Non

20- Dans le cas ou c'est **oui** préciser le secteur d'activité

Industrie	Service	Agriculture	BTP	Artisan	Autres (préciser)
<input type="checkbox"/>					

21-Est-ce que le chef de ménage travaille
pour son propre compte ou chez quelqu'un

22- est ce que le chef de ménage travaille dans le secteur formel (déclaré)
 ou dans le secteur informel

23-Quel est le revenu mensuel en moyenne.

< 10000 Da	10000 à 15000 Da	15000 à 20000 Da	20000 à 30000 Da	> 30000 Da.
<input type="checkbox"/>				

24-L'emploi occupé est il
permanent saisonnier occasionnel

25-Dans le cas où c'est saisonnier ou occasionnel combien de mois avez-vous travaillé cette année.

26- Est-ce que le conjoint du chef du ménage (la femme ou le mari) travaille

Oui Non

27- Y'a-t-il d'autres personnes du ménage qui travaillent Nbre Garçons Nbre Filles

D- La consommation des produits alimentaires du ménage.

28-en moyenne vous avez dépenses combien le mois passé pour l'achat des produits alimentairesDa

29-L'essentiel des produits alimentaire de votre ménage sont

Produits dans la ferme familiale%

Achetés sur le marché.%

Autres préciser%

30-Pendant combien de temps le revenu du ménage couvre les besoins du ménage en produit alimentaire.

<1 semaines

< 2 semaines

< 3 semaines

Un mois complet

Plus d'un moins.

31- Indiquer les quantités consommées en moyenne de ces produits alimentaires par semaine durant les trois derniers mois. Indiquez aussi leur valeur d'achat (valeur en moyenne)

Désignation	Quantité	Unité	Valeur d'achat
Semoule		Sac de 25 Kg	
baguette		Nbre	
Riz		Kg	
Pattes alimentaire (spaghetti, macaron, rechta , couscous,...		Kg	
Pomme de terre		Kg	
Huile de table		Litre	
Oignon		Kg	
Viande blanche (poulet)		Kg	
Oeuf		Nbre	

NB : donnez la valeur moyenne consommée par semaine en prenant comme intervalle de mesure les trois dernier mois.

32- quelle est la quantité de ces produits alimentaires obtenue gratuitement ou produite dans la ferme familiale.

Désignation	Quantité	Unité	Origine des produits (voir code)
Semoule		Sac de 25 Kg	
baguette		Nbre	
Riz		Kg	
Pattes alimentaire (spaghetti, macaron, Rechta , couscous,		Kg	
Pomme de terre		Kg	
Huile de table		Litre	
Oignon		Kg	
Viande blanche (poulet)		Kg	
Oeuf		Nbre	

Code origine des produits

1-produit dans la ferme familiale

2-Obtenu chez un ami ou un bien faiseur

3-Obtenu chez les service public (banque alimentaire)

33 : quel est votre jugement sur les prix des produits des aliments suivants, durant les trois derniers mois.

Désignation	Pas d'augmentation	Faible augmentation	Augmentation moyenne	Forte augmentation
Semoule				
baguette				
Riz				
Pattes alimentaire (spaghetti, macaron, rechta , couscous,...				
Pomme de terre				
Huile de table				
Oignon				
Viande blanche (poulet)				
Oeuf				

NB : Une seule repense par produit

E- Comportement du ménage face à la flamber des prix des produits alimentaires.

34-Durant ce dernier mois, avez-vous été dans l'impossibilité d'acheter des produits alimentaires avec vos propres ressources Oui Non

Si oui comment vous avez procédé pour les acquérir.

Vous faites un emprunt chez un ami ou membre de la famille

Vous acheter à crédit

Vous acheter les produits de moindre qualité.

Autres à préciser.

35-Combien de fois durant les trois derniers mois, que vous n'avez pas mangé à votre faim.

36-durant ces trois derniers mois, avez-vous changé de lieu d'approvisionnement pour cause d'augmentation des prix des produits alimentaires

Oui Non

Dans le cas de oui où se trouve ce marché :

Au niveau de la ferme

Au niveau du marchand de fruits et légume

Au niveau du marché communal

Au niveau du marché de la daïra

Autre préciser

37-Sur combien de Km se trouve selon vous le marché où prix les produits alimentaires sont les moins cher

38-durant ces trois derniers mois, avez-vous cultivé la terre pour subvenir à vos besoins alimentaires. Oui Non

Si c'est oui, la terre Vous appartient Location

Autres :

Ajouter la superficie totale

La superficie cultivée

Les principales cultures cultivées

39-Dans ces trois derniers mois, avez-vous été payé en nature (c'est-à-dire recevoir des produits alimentaires au lieu de l'argent) Oui Non

Si oui quels sont les produits alimentaires reçus et leurs quantités respectives

Désignation du produit	Quantité reçue	Unité

40-Durant ces trois derniers mois, avez-vous cherché un travail supplémentaire pour couvrir les besoins alimentaires de votre ménage.

Oui Non

Si oui, vous avez travaillé combien de jours

41- Durant ces trois derniers mois, est ce que vous demander au membre de la famille d'aller chercher un revenu supplémentaire pour subvenir à vos besoins alimentaires.

Femme Filles Garçons Filles
scolarisées Garçons scolarisés

Nièce Cousin autres préciser

42-durant les trois derniers mois avez-vous reçu de l'aide (denrées alimentaires) de la part de direction sociale (croissant rouge). Oui

Non

Si oui quels sont les produits alimentaires reçus et leurs quantités respectives

Désignation du produit	Quantité reçue	Unité

43- Durant ces trois derniers mois, Avez-vous placé vos enfants chez un membre de votre famille comme mesure provisoire pour subvenir à leur besoin alimentaire.

Oui

Non

44- Si c'est oui, combien de jours en moyenne ont séjourné durant la période.....

45-Durant ces trois derniers mois, est ce que vous vous diminuer les dépenses suivantes pour subvenir à vos besoins alimentaires.

Les dépenses de scolarité

Les dépenses de santé

Les dépenses de transport (ex partir à pied à son lieu de travail)

Les dépenses de vêtements

Autres dépenses

46- durant ces trois derniers mois, est ce que vous avez acheté des produits alimentaires de moindre qualité pour compenser la différence de prix

Oui

Non

47-durant les trois derniers mois, avez-vous réduit votre consommation à seul repas par jour par jours Oui Non

48-Dans le cas où c'est oui, quel est le repas concerné

Petit déjeuner Déjeuner

Gouttés repas

49-durant les trois derniers mois, avez-vous rationné l'alimentation des adultes (ex consommé moins ou un seul repas...) Oui Non

50-quelle est votre appréciation de la situation des produits alimentaires dans votre région durant les trois derniers mois.

Merci de votre collaboration.

Annexe-02

Tableau 41 : Valeur ajoutée agricole en US\$ 2000

	VAA en US\$ 2000	Population	VAA par Hab
1960	1535046652	10800000	142
1961	1289051387	10950460	118
1962	1034029684	11141600	93
1963	1112468254	11369660	98
1964	1012850102	11631180	87
1965	1205677735	11923000	101
1966	797874926,2	12242240	65
1967	1010641585	12586310	80
1968	1170216625	12952920	90
1969	1099294405	13340060	82
1970	1187947225	13746000	86
1971	1223408244	14169430	86
1972	1241138845	14609430	85
1973	1134755515	15064830	75
1974	1471636104	15534510	95
1975	1897169422	16018000	118
1976	1861708222	16515750	113
1977	1719863782	17028500	101
1978	1914899932	17557300	109
1979	2092205572	18103570	116
1980	2358163760	18669170	126
1981	2362880087	19260630	123
1982	2169123920	19879310	109
1983	2123572318	20526600	103
1984	2323188116	21204000	110
1985	2671666333	21879000	122
1986	2636934671	22506000	117
1987	3087850499	23150000	133
1988	2877876665	23776000	121
1989	3318191795	24389000	136
1990	3112463904	25022000	124
1991	3591783345	25643000	140
1992	3757005379	26271000	143
1993	3617996180	26894000	135
1994	3292376524	27496000	120
1995	3784916052	28060000	135
1996	4689510988	28566000	164
1997	4058771760	29045000	140
1998	4521471741	29507000	153
1999	4643551478	29950000	155
2000	4411373904	30385000	145
2001	4993675259	30835000	162
2002	4928757481	31320433	157
2003	5766646252	31832612	181
2004	5890789782	32469264	181
2005	7938501721	33118649	240
2006	8216795300	33781022	243

Tableau 42 : production de lait

	- LAIT (1000 Litres)
1986	750 000
1987	975 000
1988	969 000
1989	970 000
1990	1 100 000
1991	1 156 000
1992	1 229 000
1993	1 016 000
1994	1 057 000
1995	1 050 000
1996	1 100 000
1997	1 050 000
1998	1 200 000
1999	1 558 730
2000	1 583 590
2001	1 637 210
2002	1 544 000
2003	1 610 000
2004	1 915 000
2005	2 092 000
2006	1 368 658

Tableau 43 : production de céréales de 1961 à 2004

Année	Production en MT	Rendement en HG/HA	Semences en MT	Superficie cultivée en HA
1961	685723	4060	144540	1689064
1962	1507000	8045	152570	1873300
1963	1589664	8326	159604	1909203
1964	1162456	5317	162914	2186360
1965	1325240	6057	160175	2187990
1966	630051	4252	169415	1481870
1967	1265506	6333	166854	1998430
1968	1533794	6899	182634	2223200
1969	1326190	6034	172668	2197700
1970	1434548	6245	166152	2296960
1971	1317392	6133	185910	2148070
1972	1655854	6701	187487	2471160
1973	1158077	4934	186152	2346900
1974	1091111	4957	177151	2200950
1975	1847793	8313	181605	2222780
1976	1629687	7101	182611	2295100
1977	827123	4337	175602	1907170
1978	1083019	5809	166339	1864300
1979	1080435	5553	164697	1945510
1980	1511426	7297	151463	2071250
1981	1218380	6720	143073	1813170
1982	977070	5965	151795	1637900
1983	789786	5635	137109	1401500
1984	886469	5730	147089	1547000
1985	1478018	8861	140674	1667990
1986	1228800	8084	139815	1520000
1987	1174800	7777	131050	1510600
1988	614420	6006	132240	1023090
1989	1152100	7821	132240	1473000
1990	750080	6315	138700	1187820
1991	1869400	10809	135050	1729440
1992	1836750	9939	135050	1848010
1993	1016500	8097	124100	1255420
1994	713964	7999	124100	892600
1995	1499920	8924	146000	1680720
1996	2982604	13090	146000	2278500
1997	661514	8016	188997	825240
1998	2280000	8847	166367	2577150
1999	1470000	10711	168922	1372400
2000	760361	9194	164542	827000
2001	2039213	11104	158009	1836410
2002	1501803	10739	155789	1398460
2003	2964852	14480	153300	2047570
2004	2600000	14444	153300	1800000

Tableau 44: production agricole

ANNEES	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
1. CEREALES D'HIVER	24 007 670	20 624 090	10 337 410	20 016 100	16 247 170	38 074 880	33 279 320	14 517 720	9 632 350	21 380 000	49 000 000	8 692 210	30 250 000	20 200 000
- BLE DUR	7 846 670	7 765 410	4 153 720	8 133 490	5 549 460	12 917 890	13 455 310	7 960 650	5 624 280	11 886 700	20 345 700	4 554 640	15 000 000	9 000 000
- BLE TENDRE	4 441 400	3 982 620	1 990 510	3 388 180	1 951 340	5 775 990	4 912 210	2 204 380	1 515 360	3 112 500	9 480 340	2 060 500	7 800 000	5 700 000
- ORGE	10 828 290	8 198 940	3 896 600	7 898 820	8 333 560	18 099 580	13 982 900	4 080 230	2 340 670	5 849 800	18 002 220	1 908 920	7 000 000	5 100 000
- AVOINE	891 310	677 120	296 580	595 610	412 810	1 281 420	928 900	272 460	152 040	531 000	1 171 740	168 150	450 000	400 000
2. CEREALES D'ETE	16 420	26 410	7 610	15 090	6 950	8 150	9 820	3 250	1 850	4 570	5 050	3 770	3 590	5 910
- MAIS	14 420	21 310	6 780	4 240	2 310	5 000	6 620	2 250	1 850	4 190	4 460	2 570	3 100	5 370
- SORGHO	2 000	5 100	830	10 850	4 640	3 150	3 200	1 000	0	380	590	1 200	490	540
3- TOTAL FOURRAGES (a+b)	12 729 590	12 071 220	8 066 200	11 147 710	5 187 950	13 377 410	10 718 320	6 449 510	5 466 530	7 328 210	12 600 000	3 239 720	8 651 470	8 820 470
a) FOURRAGES ARTIFICIELS	11 197 400	9 565 400	6 322 190	9 511 010	4 257 760	11 016 650	8 315 070	4 749 280	3 915 340	5 257 030	9 349 000	2 240 240	6 240 030	6 292 230
- VESCE-AVOINE	7 543 450	5 752 820	3 656 200	6 384 660	2 439 470	6 787 980	3 974 920	2 576 920	1 633 500	2 065 620	3 265 700	781 460	2 259 910	1 408 610
- LUZERNE	89 330	72 840	47 220	65 100	72 920	78 720	12 890	63 230	63 380	154 090	11 000	26 630	77 660	126 140
- DIVERS	3 564 620	3 739 740	2 618 770	3 061 250	1 745 370	4 149 950	4 327 260	2 109 130	2 218 460	3 037 320	6 072 300	1 432 150	3 902 460	4 757 480
b) FOURRAGES NATURELS	1 532 190	2 505 820	1 744 010	1 636 700	930 190	2 360 760	2 403 250	1 700 230	1 551 190	2 071 180	3 251 000	999 480	2 411 440	2 528 240
- PRAIRIES NATURELLES	445 020	518 780	269 020	645 170	318 140	914 320	450 870	470 100	567 080	700 130	941 370	354 970	635 860	679 470
- JACHERES FAUCHEES	1 087 170	1 987 040	1 474 990	991 530	612 050	1 446 440	1 952 380	1 230 130	984 110	1 371 050	2 309 630	644 510	1 775 580	1 848 770
4- LEGUMES SECS	678 760	670 610	344 480	478 970	350 890	630 190	633 860	481 470	382 910	414 380	680 000	276 360	450 500	394 650
- FEVES-FEVEROLES	410 270	329 810	154 980	231 570	162 250	325 700	311 510	203 010	191 450	214 540	369 590	90 670	213 520	217 060
- POIS-SECS	65 650	49 810	18 680	23 050	22 460	47 190	43 470	14 830	28 190	34 110	46 620	12 950	35 480	30 040
- LENTILLES	7 570	20 940	14 740	12 060	7 730	9 500	8 930	7 810	4 580	4 540	8 390	4 340	6 010	3 670
- POIS-CHICHES	182 390	258 730	146 150	204 640	147 720	241 870	261 320	248 870	153 940	157 250	244 780	161 580	181 430	130 700
- HARICOTS-SECS	10 410	9 000	5 970	5 580	8 760	4 870	6 960	5 860	3 440	3 080	5 610	6 460	10 790	9 390
- GESSES-GUERFALAS	2 470	2 320	3 960	2 070	1 970	1 060	1 670	1 090	1 370	860	5 010	360	3 270	3 790
5- CULTURES INDUSTRIELLES	1 781 950	1 746 740	1 654 510	2 118 560	1 150 140	2 289 380	3 272 170	5 368 100	4 590 930	5 640 610	4 480 830	3 734 120	4 514 260	6 075 970
- TOMATES INDUSTRIELLES	1 698 330	1 660 990	1 587 520	2 046 160	1 061 280	2 190 700	3 151 930	5 248 860	4 485 160	5 542 570	4 371 320	3 591 210	4 355 240	5 935 730
- TABACS	39 470	46 210	35 070	35 270	35 780	33 580	61 810	68 770	37 200	27 900	40 450	81 530	66 500	55 970
- ARACHIDES	6 570	9 900	9 930	16 280	18 770	20 140	36 100	32 550	33 280	30 930	30 780	23 830	41 350	47 490
- AUTRES	37 580	29 640	21 990	20 850	34 310	44 960	22 330	17 920	35 290	39 210	38 280	37 550	51 170	36 780
6- MARAICHAGE	23 391 070	25 666 270	24 205 000	27 651 430	22 607 550	29 371 790	30 665 210	29 638 050	25 706 200	32 000 000	31 467 000	30 093 740	32 859 130	33 158 300
- POMMES DE TERRE	8 116 640	9 046 090	8 988 220	10 006 960	8 085 410	10 773 480	11 575 250	10 652 210	7 159 360	12 000 000	11 500 000	9 475 180	11 000 000	9 962 680
- OIGNONS	1 648 920	2 001 940	2 002 990	2 275 890	1 729 740	3 175 440	2 506 490	2 511 450	2 479 090	3 140 290	3 128 810	3 517 290	3 926 430	3 824 540
- AILS	157 830	176 290	186 460	294 530	217 550	257 620	258 330	343 000	298 660	302 740	287 430	265 260	296 580	295 620
- TOMATES	3 021 790	2 912 310	2 828 410	3 066 440	2 958 920	3 153 570	2 813 490	3 038 610	2 462 390	3 043 800	2 818 680	3 294 060	3 167 530	3 612 310
- CAROTTES	1 416 190	1 347 720	1 364 690	1 532 130	1 009 340	1 170 610	1 591 830	1 284 610	1 584 920	1 324 770	1 285 440	1 254 280	1 411 450	1 349 500
- PASTèques MELONS	3 176 910	3 600 270	2 320 400	3 008 740	2 641 240	3 715 150	4 472 280	4 900 580	4 011 680	4 033 960	4 553 580	4 013 000	5 020 160	5 383 080
- HARICOTS VERTS	139 990	160 900	164 170	165 470	169 180	183 270	216 610	247 280	205 060	204 510	209 900	236 480	222 830	263 060
- PIMENTS	601 490	816 420	794 770	716 210	577 100	604 040	722 290	824 740	659 630	597 930	566 960	799 230	674 750	668 730
- POIVRONS	738 030	883 840	1 132 180	1 177 960	1 010 400	974 140	875 220	866 460	803 040	897 620	884 450	1 107 790	894 920	886 800
- CONCOMBRES	382 310	430 300	435 270	504 040	287 760	349 780	366 350	324 360	404 690	444 720	423 900	353 520	419 830	463 290
- COURGETTES	538 550	542 540	455 310	673 100	682 730	701 040	880 750	774 050	1 004 450	872 610	873 000	820 820	869 120	920 640
- AUBERGINES	163 530	194 490	194 130	267 130	216 140	178 900	194 620	190 930	379 830	327 700	280 870	330 980	310 340	340 890
- CHOUX FLEURS	203 030	226 060	295 380	295 260	250 080	246 470	381 100	386 100	391 550	407 440	388 000	432 970	387 400	403 820
- CHOUX VERTS	127 050	124 320	162 080	176 330	132 670	151 450	255 890	206 140	236 630	223 290	236 580	210 240	193 780	219 710
- NAVETS	727 010	857 110	771 320	903 950	646 500	750 080	763 360	716 530	763 150	879 490	820 890	734 880	803 300	799 070
- FEVES FRAICHES	786 610	853 810	771 350	961 410	782 980	1 146 930	1 199 860	734 050	818 660	1 105 150	1 113 560	1 038 660	1 024 480	1 193 380
- PETITS-POIS	362 600	337 080	258 420	270 440	237 220	426 750	472 960	421 360	386 590	416 120	449 950	293 620	465 690	453 990
- ARTICHAUTS	44 850	59 800	62 480	76 150	62 500	47 030	75 880	48 720	56 870	71 690	194 000	310 520	452 250	301 320
- AUTRES LEGUMES	1 037 740	1 094 980	1 016 970	1 279 290	910 090	1 366 040	1 042 650	1 166 870	1 599 950	1 706 170	1 451 000	1 604 960	1 318 290	1 815 770

ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	MOYENNE
1. CEREALES D'HIVER	9 318 180	26 575 280	19 514 100	42 643 740	40 313 000	35 250 465	25 930 526
- BLE DUR	4 863 340	12 388 650	9 509 670	18 022 930	20 017 000	15 687 090	11 673 957
- BLE TENDRE	2 740 270	8 003 480	5 508 360	11 625 590	7 290 000	8 460 185	5 508 782
- ORGE	1 632 870	5 746 540	4 161 120	12 219 760	12 116 000	10 328 190	8 181 398
- AVOINE	81 700	436 610	334 950	775 460	890 000	775 000	566 390
2. CEREALES D'ETE	23 900	16 420	15 150	15 880	15 280	23 870	10 213
- MAIS	15 560	10 870	8 370	9 810	6 790	11 480	6 288
- SORGHO	8 340	5 550	6 780	6 070	8 490	12 390	3 926
3- TOTAL FOURRAGES (a+b)	4 571 300	8 080 000	6 335 050	12 845 770	19 050 000	19 500 000	9 513 857
a) FOURRAGES ARTIFICIELS	2 802 130	5 544 460	4 901 790	7 914 890	15 551 250	16 644 020	7 186 948
- VESCE-AVOINE	906 600	1 634 310	1 351 390	1 882 780	1 550 800	1 345 740	2 241 607
- LUZERNE	36 180	39 860	100 220	69 520	117 100	136 060	74 100
- DIVERS	1 859 350	3 870 290	3 450 180	5 962 590	13 883 350	15 162 220	4 871 241
b) FOURRAGES NATURELS	1 769 170	2 535 540	1 433 260	4 930 880	3 498 750	2 855 980	2 326 909
- PRAIRIES NATURELLES	481 950	655 890	296 000	566 300	568 850	601 860	575 198
- JACHERES FAUCHEES	1 287 220	1 879 650	1 137 260	4 364 580	2 929 900	2 254 120	1 751 711
4- LEGUMES SECS	218 640	384 360	435 340	577 480	580 000	471 060	460 134
- FEVES-FEVEROLES	128 950	212 300	229 330	307 000	320 530	268 860	235 392
- POIS-SECS	15 930	36 740	43 040	63 420	73 710	53 390	37 598
- LENTILLES	1 940	4 580	4 350	4 900	6 130	4 230	5 727
- POIS-CHICHES	66 610	123 120	149 710	191 020	163 670	137 270	172 554
- HARICOTS-SECS	4 190	7 340	8 640	10 960	15 810	6 660	7 426
- GESSES-GUERFALAS	1 020	280	270	180	150	650	1 438
5- CULTURES INDUSTRIELLES	4 910 340	4 749 210	4 290 500	4 440 490	5 981 590	5 246 015	4 420 916
- TOMATES INDUSTRIELLES	4 753 920	4 569 970	4 135 770	4 301 640	5 800 780	5 096 650	4 287 046
- TABACS	71 530	77 760	58 470	56 740	76 000	65 005	57 187
- ARACHIDES	38 940	46 210	46 160	38 420	42 690	33 040	35 043
- AUTRES	45 950	55 270	50 100	43 690	62 120	51 320	41 641
6- MARAICHAGE	33 081 560	33 622 030	38 374 160	49 088 610	54 800 000	59 265 500	35 362 427
- POMMES DE TERRE	12 076 900	9 672 320	13 334 650	18 799 180	18 962 700	21 565 499	12 287 176
- OIGNONS	3 157 410	4 284 910	4 478 460	5 551 100	6 582 150	6 855 000	3 803 038
- AILS	356 050	334 280	360 630	420 040	523 200	464 355	330 084
- TOMATES	3 414 470	3 735 340	4 013 640	4 569 330	5 121 950	5 137 795	3 522 243
- CAROTTES	1 486 360	1 561 400	1 586 600	1 607 200	1 981 900	1 635 785	1 445 375
- PASTÈQUES MELONS	3 986 910	4 638 920	4 581 230	6 298 470	7 213 760	8 579 415	4 877 713
- HARICOTS VERTS	255 230	295 270	297 500	406 810	411 000	332 650	259 790
- PIMENTS	773 400	735 070	713 450	925 730	1 234 870	979 710	753 602
- POIVRONS	974 330	860 050	963 230	1 156 590	1 418 200	1 506 425	1 004 979
- CONCOMBRES	528 370	593 920	675 680	718 380	918 500	977 370	515 651
- COURGETTES	948 820	875 410	1 011 120	1 216 840	1 581 800	1 885 000	994 888
- AUBERGINES	384 060	324 360	429 400	377 310	473 700	430 575	323 163
- CHOUX FLEURS	438 220	404 020	475 120	551 730	528 150	514 810	411 693
- CHOUX VERTS	186 160	243 830	247 730	297 990	423 050	335 115	237 516
- NAVETS	816 440	862 430	928 420	919 170	1 184 100	1 512 000	868 738
- FEVES FRAICHES	777 190	1 249 590	1 348 640	1 764 070	1 734 800	2 075 000	1 194 188
- PETITS-POIS	473 890	632 900	655 920	819 920	984 960	1 097 000	543 053
- ARTICHAUTS	394 800	352 070	344 490	347 210	504 600	370 295	245 890
- AUTRES LEGUMES	1 652 550	1 965 940	1 928 250	2 341 540	3 016 610	3 011 701	1 743 649